



Note à l'attention du lecteur :

Pour naviguer plus aisément au sein du document, [cliquez](#) sur les liens hypertextes insérés dans les trois [tableaux récapitulatifs](#) de présentation de la formation (pages 8, 9 et 10). La combinaison « *Ctrl + Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier A.E.S.I.

Français et Français langue

étrangère

Adaptation du 27/04/2020

suite à la situation 'Covid-19'

(voir courrier informatif en page 2)

Année académique 2019-2020

Chères Étudiantes, chers Étudiants,

Ce lundi 27 avril, date fixée par notre Ministre de tutelle, nous vous communiquons, via cette nouvelle version du Profil d'enseignement, les adaptations envisagées dans les différentes Unités d'enseignement de votre formation, principalement en ce qui concerne les contenus évalués ainsi que les modalités des épreuves.

Ces modifications (en rouge dans le document) sont définitives. Il reste que, au lendemain du Conseil National de Sécurité traitant des pistes de déconfinement, et sans pouvoir anticiper l'évolution de la situation sanitaire, il est compliqué pour les équipes pédagogiques de s'exprimer de façon exhaustive. La possibilité ou non d'autoriser des groupes restreints dans des locaux, l'accessibilité des transports en commun, mais aussi le contexte réel de travail à distance de chacun(e) ainsi que la qualité des outils informatiques et de la connexion permettant une évaluation à distance restent autant d'inconnues. A l'heure où nous écrivons ces lignes, de nombreuses interrogations subsistent.

Nous soulignons donc que les adaptations (ou le maintien) des dispositifs d'évaluation décrits dans ce document correspondent à ce que vos professeurs ont estimé être le plus porteur, juste et favorable pour vous. Toutes les modifications actées sont systématiquement « en faveur » des étudiants qui seront évalués dans le contexte qui est le nôtre, nous y avons scrupuleusement veillé.

Si certaines des pistes envisagées (notamment les examens écrits présentiels, même si organisés en petits groupes successifs permettant une distanciation de sécurité) s'avèrent impossibles à organiser, nous vous proposerions, au plus tôt, de nouvelles communications ciblées sur ces aménagements. Dans ce cas, les éventuels « addendum » au Profil d'Enseignement de la Section seront envoyés sur l'adresse e-mail « hech » de chaque étudiant(e) concerné(e) et conjointement disponible sur MyHech au niveau des supports de cours de l'AA ciblée. Dans tous les cas, nous vous assurons que ces éventuels aménagements vous parviendront au plus tard 10 jours ouvrables avant l'épreuve en question.

Seuls des formulaires officiels (reprenant l'UE et l'AA, le Bloc au sein de la Section, le numéro de page du Profil d'enseignement concerné et évidemment la mention de l'adaptation du dispositif) seront générés, et donc à prendre en considération, le cas échéant.

Les représentants du Conseil des Étudiants de notre Institution ont donné leur aval à la mise en place de cette solution qui vise à prendre un compte cette situation totalement inédite au mieux pour vous, dans les spécificités de votre formation mais surtout dans un esprit d'équité, de respect et de réussite.

Nous vous souhaitons, malgré l'épreuve que nous traversons et les difficultés présentes, une session d'examens la plus fructueuse possible.

Sophie LOGJES et Laurent KESTELOOT,
Coordination du Département

Michèle SIMAR,
Directrice du Département pédagogique

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;
- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;
- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;
- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;
- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Référentiel de compétences de l'enseignant¹

Note liminaire

Pour « préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation »², la formation des enseignants développe les compétences explicitées ci-dessous.

Ces compétences s'inscrivent dans le cadre européen des certifications (CEC) au niveau 7 (niveau à atteindre dans le cadre de la future réforme)³. Leur explicitation ressort de la confrontation des référentiels francophones disponibles à ce jour.

L'intégration de ces compétences concourt au devenir d'un praticien réflexif (Décret du 12 décembre 2000), but ultime de toute formation initiale d'enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles et gage du développement personnel et professionnel.

Dans ce contexte, l'enseignant doit utiliser avec aisance à l'oral comme à l'écrit, dans les postures d'énonciateur et de récepteur, la langue française, langue de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, outil privilégié de communication.

L'enseignant se doit d'agir de façon éthique, responsable et citoyenne en adéquation avec les textes fondamentaux qui établissent un contrat clair entre l'école et la société : Décrets « Missions », « Socles de compétences », « Compétences terminales » ...

Par ailleurs, l'enseignant s'inscrit dans une dynamique de recherche et de formation continue.

La formation mettra en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive.

NB : L'actualisation du référentiel de compétences et la réforme de l'organisation liée au décret paysage ne remettent pas en question la philosophie et les lignes directrices de la formation, telle qu'elles sont aussi décrites dans la brochure 'Devenir enseignant'. La définition des six axes de formation qui visent à former des enseignants acteurs sociaux, des enseignants chercheurs, des enseignants maîtres instruits, des enseignants personnes en relation, des enseignants pédagogues, des enseignants praticiens et l'affirmation du lien entre la théorie et la pratique, constituent toujours deux des principes fondamentaux de la formation à la Haute École Charlemagne.

¹ Conseil Supérieur Pédagogique, novembre 2010

² Missions de l'enseignement supérieur telles qu'elles ont été précisées lors de la Conférence des ministres européens en avril 2009

³ Comme tous les bacheliers, la formation actuelle s'inscrit au niveau 6.

Référentiel de compétences de l'enseignant

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Profil d'enseignement : **Bachelier A.E.S.I. en Français - Français langue étrangère**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6

Implantation : Les Rivageois, Liège

Président du jury : La Direction de Département

Secrétaire du jury : Madame Martine Muselle

La formation permet d'obtenir un double titre pédagogique :

- agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur (AESI) en français ;
- agrégé(e) de l'enseignement secondaire en qualité de professeur de français langue étrangère (FLE).

Ce titre permet de travailler dans des situations d'enseignement avec un public diversifié :

- en français : avec des adolescents de 12 à 15 ans, dans l'enseignement secondaire général, dans l'enseignement secondaire qualifiant (technique, professionnel, CEFA) et dans l'enseignement secondaire spécialisé.
- en FLE : avec des enfants et/ou des adolescents primo-arrivants dans un contexte scolaire ; avec des adultes, dans des classes-passerelles de l'enseignement secondaire, dans l'enseignement de promotion sociale, dans le milieu associatif ou certains organismes d'éducation et dans des associations de coopération et développement.

L'ensemble des activités organisées tout au long de la formation a pour but de développer chez le futur enseignant les compétences suivantes :

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

L'intégration de ces compétences participe au devenir d'un praticien réflexif, but ultime de toute formation initiale d'enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles, gage du développement personnel et professionnel, garant d'une identité professionnelle forte.

Concrètement, les études de Bachelier A.E.S.I. en Français et Français langue étrangère organisées à la Haute École Charlemagne développent :

- La maîtrise de la langue française dont l'AESI français – FLE est LE spécialiste ! Il l'utilise avec aisance à l'oral comme à l'écrit, dans des postures d'énonciateur et de récepteur. Il est aussi expert en grammaire : grammaire de la phrase et des mots, grammaire énonciative, grammaire textuelle, ...
- L'utilisation efficace des outils didactiques et technologiques pour développer des compétences en lecture et en écriture.
- Des compétences en lecture pour comprendre un texte dans son agencement, dans ses relations avec d'autres textes, pour développer le plaisir de lire et de la littérature en ce compris la littérature de jeunesse et la littérature propre à un public adulte et adolescent FLES.
- Les méthodes propres à l'enseignement de la langue française à un niveau débutant voire en alphabétisation adaptées tant sur le plan didactique que littéraire à un public adulte et adolescent ou enfant.
- Une attitude d'ouverture aux autres cultures pour favoriser la relation avec des apprenants de milieux différents, pour envisager le français langue première avec d'autres langues, pour faire vivre des situations de communication authentiques.
- Le choix éclairé d'approches pédagogiques qui garantissent le transfert des apprentissages, le sens des contenus enseignés et qui participent à l'équité du système éducatif permettant de gérer efficacement les caractéristiques d'une classe au public hétérogène.
- Des compétences d'adaptation et de créativité qui sont essentielles pour faire face à la diversité et à la complexité des situations d'enseignement.

L'organisation des activités de formation (les cours, les ateliers de formation professionnelle, les stages) permet de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Ainsi, la perspective est double : faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel, en stage, d'une part et faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée (évaluation intégrée en 1^{ère} Bac) d'autre part.

L'équipe pédagogique tend à développer chez l'étudiant toutes les compétences nécessaires visant l'autonomie et des capacités d'adaptation à des situations professionnelles authentiques.

Bloc 1

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
CP1 <i>Compétences pédagogiques n°1</i>	5	Pédagogie générale	30 (24)	Q1
		Psychologie du développement [A]	30 (24)	
		Identité de l'enseignant	15 (12)	
CP2 <i>Compétences pédagogiques n°2</i>	5	Psychologie de la relation et de la communication [A]	30 (24)	Q2
		Psychologie des apprentissages [A]	30 (24)	
		Dossier de l'enseignant	15 (12)	
PhIRC <i>Philosophie, initiation à la recherche et diversité culturelle</i>	5	Philosophie et histoire des religions [A]	30 (24)	Q1
		Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre [A]	15 (13 ⁵)	
		Initiation à la recherche	15 (13 ⁵)	
AIP1 <i>Activités d'intégration professionnelle n°1</i>	15	Maîtrise orale et écrite de la langue française	60 (54)	Q1+Q2
		Ateliers de formation professionnelle	120	
		Stages pédagogiques (2 semaines)	60	
FD1 [Prérequis AIP2] <i>Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°1</i>	15	Français – Partim 1	112 ⁵ (90)	Q1
		Français langue étrangère et français langue seconde – Partim 1	75 (60)	
FD2 [Prérequis AIP2] <i>Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°2</i>	15	Français – Partim 2	112 ⁵ (90)	Q2
		Français langue étrangère et français langue seconde – Partim 2	60 (50)	
		Culture et civilisation des pays francophones	30 (24)	

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Bloc 2

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
CP3 <i>Compétences pédagogiques n°3</i>	5	Évaluation des apprentissages	30 (24)	Q1
		Psychologie du développement	30 (24)	
		Psychologie des apprentissages	30 (24)	
CP4 <i>Compétences pédagogiques n°4</i>	5	Déontologie de la profession	15 (13 ⁵)	Q2
		Technique de gestion de groupes et expression orale	30 (24)	
		Activité de « Français langue étrangère et seconde »	10	
		Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	15 (13 ⁵)	
		Ouverture de l'école sur l'extérieur	15	
AIP2 [Prérequis AIP3] <i>Activités d'intégration professionnelle n°2</i>	20	Ateliers de formation professionnelle	120	Q1+Q2
		Maîtrise orale et écrite de la langue française	30 (24)	
		Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	30 (24)	
		Stages pédagogiques (4 semaines)	120	
		Expression verbale et gestuelle	5	
FD3 <i>Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°3</i>	15	Français – Partim 3	112 ⁵ (90)	Q1
		Français langue étrangère et français langue seconde – Partim 3	52 ⁵ (45)	
FD4 <i>Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°4</i>	15	Français – Partim 4	112 ⁵ (90)	Q2
		Français langue étrangère et français langue seconde – Partim 4	52 ⁵ (45)	
		Culture et civilisation des pays francophones	30 (24)	

Bloc 3

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	Heures	Quadri
FG <i>Formation générale</i>	5	Initiation aux arts et à la culture [A/B]	30 (27)	Q1
		Sociologie et politique de l'éducation [A]	30 (24)	
		Formation à la neutralité [A]	20	
		Notions d'épistémologie des disciplines	15 (13 ⁵)	
CP5 [Corequis AIP3] <i>Compétences pédagogiques n°5</i>	5	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et la détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	30 (24)	Q2
		Étude critique des grands courants pédagogiques [A]	30 (24)	
		Élaboration du projet professionnel	15 (13 ⁵)	
AIP3 [Corequis CP5] <i>Activités d'intégration professionnelle n°3</i>	20	Stages pédagogiques (10 semaines)	300	Q1+Q2
		Ateliers de formation professionnelle	60	
TFE <i>Travail de Fin d'Études</i>	15	Travail de fin d'études		Q1+Q2
		Initiation à la recherche en éducation	15 (13 ⁵)	
		Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	30 (24)	
FD5 <i>Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°5</i>	10	Français – Partim 5	100 (80)	Q1
		Français langue étrangère et français langue seconde – Partim 5	50 (40)	
FD6 <i>Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°6</i>	5	Français – Partim 6	50 (40)	Q2
		Français langue étrangère et français langue seconde – Partim 6	25 (20)	



Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & FLE

Bachelier professionnalisant – Type court

Bloc 1

Bloc 2

Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE CP1 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°1	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Pédagogie générale](#)
- [Psychologie du développement](#)
- [Identité de l'enseignant](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Faire la preuve de sa maîtrise des contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ psychopédagogique.
- Identifier, en les explicitant, les enjeux éthiques liés à la pratique de l'enseignant.
- Justifier le choix de pratiques pédagogiques par rapport au cadre législatif de la profession.
- Expliquer les objectifs poursuivis et les moyens d'application prescrits dans les textes légaux qui régissent la profession et de vérifier dans quelle mesure les pratiques pédagogiques appliquées en classe sont adéquates avec le prescrit.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle par rapport à toute problématique psychopédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Pédagogie générale	40		100 %				100 %			100 %
Psychologie du développement	40		100 %			100 %			100 %	
Identité de l'enseignant	20		100 %				100 %			100 %

Autres (à préciser) :

...

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP1	 WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°1	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Pédagogie générale		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours de pédagogie générale s'adresse à des étudiants qui amorcent une formation d'enseignants et qui ont, des concepts pédagogiques, une représentation issue de leur expérience d'élèves du secondaire. Ce cours aborde ces concepts en les insérant dans différentes questions qui font sens pour tout enseignant, en vue notamment de la préparation de séquences de leçons et de la conduite d'une classe, à savoir :

- Qu'est-ce qu'apprendre, qu'est-ce qu'enseigner ? En quoi les concepts de « pédagogie » et de « didactique » y sont-ils associés ? En quoi ces définitions influencent-elles l'exercice du métier d'enseignant ?
- Comment comprendre toutes situations pédagogiques ? Quels sont les paramètres à prendre en compte pour les interpréter ?
- Pourquoi et comment entrer en interaction (constructive) avec un nouveau groupe d'élèves ? Quel en est l'impact sur l'apprentissage des élèves et sur l'exercice du métier ?
- Comment comprendre la dynamique motivationnelle d'un élève ? Comment tenir compte des différentes composantes de la motivation scolaire dans l'exercice du métier d'enseignant ?
- En tant qu'enseignant en charge d'une classe pour une période plus ou moins longue, comment planifier et préparer un cours d'enseignement ? Pour quelles raisons est-il nécessaire de préparer/anticiper toute intervention pédagogique ?
- Pour quels objectifs pédagogiques conçoit-on des activités d'enseignement/apprentissage ? Quels sont les niveaux d'intention pédagogique qui déterminent la préparation d'un cours ? Où / dans quels documents les trouve-t-on ? Quels changements l'approche par compétences entraînent-ils dans l'enseignement et l'apprentissage ?
- Comment développer une compétence en français, par quelles démarches didactiques et pour quel transfert des apprentissages ?
- Quelles sont les méthodes d'enseignement/apprentissage possibles ? Quels sont leurs avantages et inconvénients respectifs ? Sur la base de quels critères choisir l'une ou l'autre ?
- Quelles sont les étapes « classiques » d'une leçon, des 5 premières aux 5 dernières minutes de cours ?

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant devra faire la preuve de sa connaissance et de sa compréhension des notions pédagogiques abordées qui seront, par la suite, approfondies (en terme de savoir ou de savoir-faire) dans le cadre d'autres cours et des AFP. Cette connaissance et cette compréhension devraient permettre au futur enseignant de justifier les choix méthodologiques posés pour une séquence d'enseignement-apprentissage.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera, d'une part, capable d'utiliser les différents concepts pédagogiques pour interpréter, analyser, donner du sens, proposer des alternatives à différentes situations d'enseignement /apprentissage et, d'autre part, de concevoir des activités d'enseignement /apprentissage qui prennent en compte les directives des prescrits en vigueur (programmes et décrets), les besoins des élèves et les moyens didactiques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (24-07-1997).
- Le premier degré en 12 questions - Communauté française
- La plateforme www.enseignement.be
- Des supports vidéos qui illustrent des pratiques de classe.
- Des extraits de revues telles que Vie pédagogique, Sciences Humaines, Cahiers pédagogiques, Puzzle, Revue française de pédagogie, ...
- Des extraits d'ouvrages pédagogiques rédigés par des auteurs tels que J. Beckers, F. Clerc, M. Crahay, G. de Vecchi, M. Minder, R. Morissette, C. Marsollier, F. Raynal, B. Rey, R. Viau, ...
- ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Pédagogie générale	40		100 %				100 %			100 %

Autres (à préciser) :

⇒ Épreuve orale réalisée par visioconférence : 20 minutes d'examen oral par étudiant

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP1		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°1		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie du développement			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures : 30h (24h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours se centre sur l'enfant de 0 à 12 ans, sous la loupe du développement moteur, affectif, cognitif et social :

Chapitre 1 : concepts généraux

- 1.1. Définitions.
- 1.2. Les éléments qui influencent l'individu : modèle de Bonfenbrenner.
- 1.3. Dans le modèle de Patterson.
- 1.4. Les besoins de l'individu nécessaires à son bon développement : Maslow et la théorie de la hiérarchie des besoins.
- 1.5. Aperçu des différentes théories du développement humain
- 1.6. Ligne du temps du développement humain partim 1 et ligne du temps du développement moteur.

Chapitre 2 : le développement cognitif

2.1. La période sensorimotrice (de 0 à 2 ans) selon Piaget

2.2. La période préopératoire (de 2 à 7 ans)

L'évolution du jeu / Évolution du dessin / L'égoïsme enfantin / Le syncrétisme enfantin / L'animisme enfantin / La causalité / La représentation symbolique / Le raisonnement logique de l'enfant

2.3. Le stade opératoire concret (de 7 à 12 ans)

La réversibilité / Les invariants / La classification logique / La sériation / Le nombre / La structuration de l'espace et du temps

Chapitre 3 : le développement social

3.1. L'attachement de 0 à 6 ans

3.2. Le développement social de l'enfant de 6 à 12 ans

Chapitre 4 : le développement psychomoteur

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable d'identifier les caractéristiques propres au développement moteur, affectif, cognitif et social d'un enfant âgé de 0 à 12 ans et d'utiliser les cadres théoriques enseignés pour comprendre des situations d'apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (capsules = support didactique à utiliser en autonomie)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Helen BEE, Denise BOYD, *Les âges de la vie*, éd. ERPI, 3^{ème} édition 2004.

OSTERRIETH P., *Faire des adultes*, éd. Pierre Mardaga, 18^{ème} édition 1988.

GAONAC'H et GOLDER C., *Profession enseignant. Manuel de la psychologie pour l'enseignant*, éd. Hachette Education 1995.

SEGOND V., «Cours de psychologie du développement CP1», 2016 - <http://www.courssegondval.com/psychodev-i.html>

Extraits filmés :

Sigmund Freud, l'invention de la psychanalyse, la conquête. AVI (2011) FLUVORE

Le cerveau et ses automatismes, l'inconscient et ses automatismes. AVI (2011) FLUVORE

Le développement du langage, MOEDIA.FR

Collection Ecole(s) en France, Le plaisir d'apprendre et Apprendre à vivre ensemble, produit par YAMI2, réalisé par Patricia Bodet et Christophe Nick.

Situations d'apprentissages diverses filmées : études de cas.

Capsules : M. GAGNON, Les différents stades du développement chez l'enfant selon Piaget, 2008 Collège Nouvelle Frontière.

Sources URL :

<http://www.notrehistoire.ch/video/view/598/>

[http:// monde.ccdmd.qc.ca](http://monde.ccdmd.qc.ca)

[http:// www.youtube.com](http://www.youtube.com)

<http://www.erudit.org/revue/ncre/2013/v16/n2/index.html>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (e-learning) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie du développement	40		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Le dispositif prévu est le suivant (sous réserve d'évolution de la situation sanitaire) : les étudiants vont être contactés via leur adresse e-mail pour organiser cet examen à distance. L'invitation électronique ciblera diverses plages de dates définies, de manière à constituer des sous-groupes plus restreints. Plusieurs « salves » successives d'évaluation auront donc lieu de façon numérique. Des solutions alternatives seront mises en place pour les étudiants ne pouvant pas bénéficier du matériel connecté adéquat.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP1 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°1		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Identité de l'enseignant			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 15h (12h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours d'identité de l'enseignant poursuit un double objectif. Il a d'abord pour but de confronter les représentations que l'étudiant a du métier d'enseignant à celles de ses condisciples, à des témoignages d'acteurs de l'école (membres de l'équipe éducative, élèves, parents), à des documents officiels qui régissent la profession et aux théoriciens qui tentent de définir les contours du métier d'un point de vue sociologique, psychologique et pédagogique. Par la suite et sur la base de ce premier travail de réflexion, le cours vise à définir et à comprendre les différentes facettes du métier d'enseignant, les compétences indispensables pour enseigner et les tâches dans et en dehors de la classe.

Concrètement, chaque séance de cours abordera une question particulière en lien avec le métier d'enseignant :

- Quels sont les raisons ou événements ou influences pour lesquels j'ai choisi le métier d'enseignant ? Quelles sont mes représentations relatives au métier d'enseignant, dans une classe et dans l'école ? Quel enseignant est-ce que je souhaite devenir au terme de ma formation puis dans le futur ?
- Comment s'organise l'enseignement obligatoire en F.W.B. ? Quelles conséquences cette organisation engendret-elle au niveau des différents acteurs de l'enseignement ? Par rapport à cette organisation, quelles sont les valeurs que je peux développer au sein de ma classe et dans l'école ? Quelle est la place de l'élève dans cette organisation ? Quels liens puis-je faire entre cette organisation et mes observations de stage ?
- Quels sont les textes officiels qui réglementent la fonction de l'enseignant ? Quels sont leurs objectifs spécifiques ? A quels moyens d'application suis-je soumis en tant qu'enseignant ? Qu'en est-il de ma liberté pédagogique ou comment, dans ma classe et dans l'école, puis-je contribuer à l'atteinte des objectifs du prescrit ? Dans le cadre de mes stages, quelles observations du prescrit ai-je pu faire ?
- Qu'est-ce qu'un professionnel ? Qu'est-ce qu'un enseignant professionnel ? Par quels processus le devient-on ? Qu'est-ce que l'identité professionnelle ? Comment se construit-elle ? En quoi est-elle utile dans le cadre de l'exercice de mon métier ? Qu'en est-il de l'interaction entre mon identité personnelle et mon identité professionnelle ? En quoi mon passé d'élève est-il un frein ou un levier à cette construction identitaire ?
- Quelles sont les compétences requises d'un enseignant ? Dans quelles situations s'exercent-elles ? Comment les développer dans le cadre de ma formation et tout au long de ma carrière ? Comment les assumer au quotidien dans ma classe et dans l'école puis tout au long de ma carrière ? Comment assurer un équilibre entre les différentes facettes du métier ? Quelles sont celles que j'ai particulièrement observées dans le cadre de mes stages ?

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- d'expliquer, en utilisant correctement le vocabulaire en vigueur, l'organisation de l'enseignement obligatoire en FWB et plus précisément les parcours possibles d'un élève du 3^e degré de l'enseignement primaire au 2^e degré de l'enseignement secondaire.
- de nommer les textes légaux qui régissent la profession (décret Missions et décret Mixité), d'en expliquer les objectifs spécifiques et de citer les moyens pédagogiques décidés par le législateur pour atteindre ces objectifs, moyens auxquels il est soumis dans le cadre de l'exercice de son métier.
- de citer les six facettes du métier d'enseignant ainsi que les compétences professionnelles qui y sont associées et de lire différentes situations professionnelles (les siennes en stage et celles relatées dans des témoignages) avec ce cadre de référence.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (24-07-1997).
- Décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents (12-12-2000).
- Guide de l'Enseignement obligatoire en Communauté française (2009) – Communauté française.
- Guide pratique de la FWB. Parents-Ecole : comment mieux connaître l'école et s'y impliquer.
- Devenir enseignant. Le métier change, la formation aussi (2001) – Communauté française
- Le site internet enseignement.be
- Des supports vidéos (Questions à la Une, Néopass@ction, Télévision du Monde, ...)
- Des extraits d'articles rédigés par Andriat, Barbier, Beckers, Crahay, Defrance, Dubar, Perrenoud, Meirieu, Raucy, ...
- Des extraits de revues telles que Vie pédagogique, Sciences Humaines, Cahiers pédagogiques, Puzzle, Revue française de pédagogie.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Identité de l'enseignant	20		100 %				100 %			100 %

Autres (à préciser) :

⇒ Épreuve orale réalisée par visioconférence : 20 minutes d'examen oral par étudiant

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE CP2 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°2	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Psychologie de la relation et de la communication](#)
- [Psychologie des apprentissages \(notions de base\)](#)
- [Dossier de l'enseignant](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

3 : Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions, et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.

4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle par rapport à toute problématique psychopédagogique.
- Faire la preuve de sa maîtrise des contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ psychopédagogique.

Concrètement, l'étudiant devra faire la preuve de sa capacité à :

- répondre à des questions de compréhension, de connaissance, d'application, d'analyse, de synthèse et de jugement sur des contenus relatifs à la psychologie de la relation et de la communication et à la psychologie de l'apprentissage en lien avec des situations d'enseignement/apprentissage données ;
- et formuler, sous la forme d'une présentation audio-visuelle, des réponses personnelles à des questions relatives au métier d'enseignant sur base de documents de références étudiés en classe et recherchés en autonomie et sur base d'apports de terrain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie de la relation et la communication	40					100 %			100 %	
Psychologie des apprentissages	40					100 %			100 %	
Dossier de l'enseignant	20					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

...

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP2		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie de la relation et de la communication			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 30h (24h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Les causes détériorant une communication/relation propice aux apprentissages.
- La soumission à l'autorité.
- Les relations et la communication éducative et pédagogique.
- La gestion de la classe.
- Analyse de séquences vidéo, documentaires, reportages, films... traitant de la relation et de la communication éducative et pédagogique.
- L'estime de soi, la confiance en soi.
- ...

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Promouvoir une communication et une relation éducative positive, constructive, bienveillante, ... ;
- Etablir un climat de classe serein, positif, confiant, ... ;
- Prendre conscience des mécanismes, interférences, parasites qui peuvent détruire la relation et la communication éducative et pédagogique ;
- ...

Si l'on s'en réfère aux compétences poursuivies pour l'UE, l'étudiant devra être capable de :

- Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement c'est-à-dire s'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la psychologie de la relation et de la communication.
- Établir des liens entre les différents savoirs pour construire une action réfléchie.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté c'est-à-dire gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante, promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages, promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (DVD : films, documentaires, reportages, séquences vidéo...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Gordon, Th., (2005), Enseignants efficaces, Enseigner et être soi-même, Les éditions de l'homme.
- Peretti, A., Lgrand, J.-A., Boniface, J., (2011). Technique pour communiquer, Paris, France : Hachette Education.
- Duclos, G., (2010), L'estime de soi, un passeport pour la vie, Québec, Montréal : éditions du CHU Sainte-Justine.
- Cantet L., (2008), Entre les murs (DVD) + Dossier pédagogique (Les Grignoux).
- Gansel D., (2008), La vague (DVD) + Dossier pédagogique (Les Grignoux).
- Ayache-Vidal O., (2017), Les grands esprits (cinéma) + dossier pédagogique (Les Grignoux).
- Mention-Schaar M.-C., (2015), Les Héritiers (DVD) + dossier pédagogique (Les Grignoux).
- ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie de la relation et la communication	40					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Pas d'examen écrit => Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen, à envoyer par mail à l'enseignant. Schématiquement, il s'agit d'un travail de recherche individuel à envoyer par mail (muriel.lecoq@hech.be) ayant pour objet le recensement des avantages de moyens de communication, attitudes relationnelles, styles d'enseignant... définis/imposés par le professeur en charge du cours.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP2	 WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°2	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie des apprentissages		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
	Nombre d'heures : 30h (24h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Depuis des décennies, les théories psychologiques fournissent des concepts et des résultats de recherche qui contribuent au renouvellement des méthodes d'enseignement et des pratiques d'apprentissage. Dans cette optique, ces théories de l'apprentissage peuvent être considérées comme des outils au service de l'enseignant. En effet, dans sa classe, celui-ci dispose d'une certaine autonomie dans ses choix pédagogiques. La complexité des situations auxquelles il est confronté le conduit à prendre des décisions sans que les raisons de ces décisions soient toujours bien claires. Mais, la classe est un lieu de forte incertitude et les problèmes qui se posent ne sont pas toujours formulables d'une manière suffisamment opérationnelle pour que des solutions satisfaisantes soient immédiatement envisageables. La psychologie de l'apprentissage permet peut-être de réduire cette incertitude dans la mesure où elle peut être considérée comme une discipline ressource fournissant des outils, des concepts et des modèles qui peuvent aider l'enseignant dans la mise en place de situations d'enseignement-apprentissage et lui permettre de prendre conscience des manières dont les élèves s'y prennent pour apprendre.

De manière générale, l'objectif de ce cours est triple :

- identifier les facteurs, propres ou extérieurs à tout apprenant, qui favorisent le processus d'apprentissage ;
- comprendre comment l'individu (un élève en particulier) apprend, autrement dit par quelles démarches et processus, il acquiert des compétences qu'il transfère d'une situation à l'autre ;
- faire appliquer les outils issus de cette réflexion dans la pratique pédagogique du futur enseignant lorsqu'il observe ou conçoit des situations d'enseignement/apprentissage.

Les contenus abordés sont les suivants :

- une vue d'ensemble des facteurs qui influencent l'apprentissage ;
- l'effet établissement, l'effet classe et l'effet enseignant ;
- des conceptions de l'apprentissage aux courants pédagogiques (romantisme, behaviorisme, cognitivisme, constructivisme et socio-constructivisme) ;
- l'estime de soi ;
- les intelligences.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité, l'étudiant devra faire la preuve de sa maîtrise des concepts issus de la psychologie des apprentissages dans le cadre d'analyse/interprétation de situations d'enseignement/apprentissage et en les utilisant pour concevoir et justifier des dispositifs pédagogiques.

Si l'on s'en réfère aux compétences de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement c'est-à-dire s'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la psychologie des apprentissages ;
- Établir des liens entre les différents savoirs pour construire une action réfléchie.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Des supports vidéos qui illustrent les concepts abordés.
- Des extraits de revues telles que Vie pédagogique, Sciences Humaines, Cahiers pédagogiques, Puzzle, Revue française de pédagogie, ...

- Des extraits d'ouvrages pédagogiques rédigés par des auteurs tels que J. Beckers, E. Bourgeois, P. Bressoux, G. Chapelle, M. Crahay, A. Fagnant, A. Grisay, K. Huffman, F. Lasnier, R. Morissette, C. Marsollier, A. Neill, F. Raynal, B. Rey, G. de Vecchi R. Viau, ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie des apprentissages	40					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Le dispositif prévu est le suivant (sous réserve d'évolution de la situation sanitaire) : les étudiants vont être contactés via leur adresse e-mail pour organiser cet examen à distance. L'invitation électronique ciblera diverses plages de dates définies, de manière à constituer des sous-groupes plus restreints. Plusieurs « salves » successives d'évaluation auront donc lieu de façon numérique. Des solutions alternatives seront mises en place pour les étudiants ne pouvant pas bénéficier du matériel connecté adéquat.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP2		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°2		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Dossier de l'enseignant			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 15h (12h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

En vigueur depuis le 1er septembre 2001, le décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents instaure la réalisation d'un dossier professionnel intitulé « le dossier de l'enseignant » : « L'étudiant est invité à constituer un dossier dans lequel il rassemble au fur et à mesure du déroulement de ses études et de sa carrière, tous les éléments qui alimentent sa compétence et identifie son parcours personnel. Cette activité vise à ancrer la formation continuée dans la formation initiale. Elle est liée au stage d'observation participante ». Le dossier de l'enseignant est donc un portfolio personnel qui permettra à l'étudiant d'archiver toutes les démarches qu'il accomplira afin de parfaire à sa formation. Expliciter et décrire son parcours aura le bénéfice de faire apparaître la cohérence de celui-ci et contribuer à construire l'identité professionnelle de l'enseignant. Le dossier est divisé en 4 grandes parties :

- Qui suis-je ?
- Qu'est-ce qu'un bon enseignant ?
- Quelles sont mes aptitudes ?
- Qu'ai-je appris ?

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable de formuler des réponses personnelles à des questions relatives au métier d'enseignant. Pour ce faire, il devra :

- établir des liens entre les différentes sources d'informations en ce compris les prescrits légaux (décret Missions) ;
- de comprendre le système scolaire tel qu'il est organisé en Communauté Française en Belgique ;
- adopter une attitude de recherche, de curiosité intellectuelle, d'enseignant réflexif partant de ses représentations en qualité d'élève ;
- produire un support qui permet de communiquer sa réflexion sur des problématiques scolaires imposées.

Si l'on s'en réfère aux compétences de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité c.à.d. mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle, mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover c.à.d. adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle, mettre en question ses connaissances et ses pratiques, apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement c.à.d. établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Une bibliographie/sitographie sera fournie à l'étudiant en début d'activité.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Dossier de l'enseignant	20					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Avant l'évaluation du dossier, l'étudiant aura la possibilité de présenter l'avancée de son travail au professeur en charge du cours.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...



Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & FLE

Bachelier professionnalisant – Type court

Bloc 1

Bloc 2

Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE PhIRC	
	Intitulé complet de l'UE : Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Adélaïde Gaube (adelaide.gaube@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Philosophie et histoire des religions](#)
- [Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre](#)
- [Initiation à la recherche](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

3a : Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que les enjeux anthropologiques, sociaux, éthiques.

3b : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

4a : Adopter une attitude critique de recherche et de curiosité intellectuelle.

4c : Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

5a : Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Interroger ses propres évidences dans les domaines identitaires (culturels, philosophiques, scientifiques et professionnels) ;
- Adopter et nourrir une attitude curieuse et autonome dans ces domaines ;
- S'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations ;
- Distinguer et comparer différents modes de pensée (religieux, scientifique, philosophique) ;
- Développer une pensée propre (autonomie) tout en adoptant les exigences de la démarche philosophique et scientifique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philo et histoire des religions	50		100 %			100 %			100 %	
Diversité culturelle	25		100 %			100 %			100 %	
Initiation à la recherche	25		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

...

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

 heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : PhIRC	 WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
		Intitulé complet de l'UE : Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Philosophie et histoire des religions		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "*Philosophie et histoire des religions*" vise à enrichir la culture générale des futurs enseignants, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité de la réalité humaine.

Le cours entend éveiller le futur enseignant à l'exigence d'autonomie (le penser par soi-même) essentielle à la philosophie.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- 1) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) :
 - a. Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité ;
 - b. Acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle.
- 2) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :
 - a. Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique ;
 - b. Se sensibiliser à la démarche critique et autonome propre à la philosophie.
- 3) Lire un texte philosophique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (DVD, documentaire)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif :

- Histoire des religions et de la laïcité :
 - o F. LENOIR, Petit traité d'histoire des religions, Points/Plon, Paris 2008.
 - o M. MALHERBE, Les religions, Nathan, coll. « Repères pratiques », Paris, 2006.
 - o M. ELIADE, Traité d'histoire des religions, Payot, Paris, 1989.
 - o H. PENA-RUIZ, Qu'est-ce que la laïcité ?, Gallimard, Paris, 2003.
 - o Le magazine de la science et de la découverte, « C'est pas sorcier », France télévision, 2012 ; série de quatre documentaires sur les monothéismes : « Un dieu, trois religions », « Le judaïsme : un peuple, une religion », « Le christianisme : un Dieu parmi les hommes », « L'islam : de Mahomet à aujourd'hui ».

Revue généralistes de sciences humaines.
- Philosophie et histoire de la philosophie :
 - o M. TOZZI, Penser par soi-même. Initiation à la philosophie, Chroniques sociales, Lyon, 1996.
 - o F. CHATELET (dir.), La philosophie, 4 t., Marabout, Verviers, 1979.
 - o F. CHATELET, Une histoire de la raison, Seuil, Paris, 1992.

- o E. DELRUELLE, Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault, De Boeck ; Université, Bruxelles, 2006 (2^e éd.)
- o L. COULOUBARITSIS, Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme, De Boeck, Bruxelles, 1995 (2^e éd.)
- o G. HOTTOIS, De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, De Boeck, Bruxelles, 1998 (2^e éd.)
- o M. METAYER, Qu'est-ce que la philosophie, À la découverte de la rationalité, ERPI/PEARSON, Saint Laurent (Québec), 2012 (2^e éd.)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Autre (durant le cours, des moments de réflexion individuelle ou collective (écrits ou oraux) sont organisés sur une problématique ou un concept rencontré lors de l'exposé ex cathédra. La présence au cours est donc indispensable. Des extraits de textes philosophiques sont fournis (Moodle) et doivent être lus « en autonomie » afin d'être exploités lors du cours suivant.) |
|--|---|

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philo et histoire des religions	50		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

L'examen écrit (présentiel ou à distance, selon l'évolution de la situation sanitaire) comptera une durée d'1h30.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : PhIRC Intitulé complet de l'UE : Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Approche théorique de la diversité culturelle et de la dimension de genre			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

À travers des concepts théoriques mais aussi des situations scolaires et sociétales concrètes, le cours vise à explorer les notions de « culture », d'« identité », de « norme ». En dégagant le caractère dynamique et historique de celles-ci et en mettant en doute les lectures essentialistes, le cours cherche à développer une réflexion critique vis-à-vis des enjeux identitaires. Il sensibilise ainsi les futurs enseignants à l'importance de lutter, comme le recommande le décret Missions, contre les stéréotypes et discriminations en tout genre (racistes, culturels, sociaux, liés au genre, etc.).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Explorer la notion de « culture » et les notions connexes (« identité », « norme », etc.) à partir de l'anthropologie, de la sociologie, de la philosophie, etc. ;
- Comprendre l'histoire et les enjeux des sociétés multiculturelles (histoire de l'immigration, politiques d'accueil, etc.) ;
- Comprendre les mécanismes du stéréotype et de la discrimination ainsi que l'impact de ceux-ci ;
- Dégager les principales cibles des comportements discriminatoires (différences sociales, ethniques, religieuses, sexuelles, etc.) et les inégalités qui en découlent ;
- Expliquer le rôle des acteurs éducatifs face à la reproduction et à la création des stéréotypes et proposer des pistes pédagogiques face à ce phénomène ;
- Prendre conscience de l'importance de la prise en compte de la diversité culturelle et de la mise en œuvre de l'interculturalité dans l'éducation (« pédagogie interculturelle »).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (DVD)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- G. ROCHER, *Culture, civilisation et idéologie*, H.M.H., Montréal, 1995.
- G. VERBUNT, *Penser et vivre l'interculturel*, Chronique sociale, Lyon, 2011.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, *Vers une pédagogie interculturelle*, Institut National de Recherche Pédagogique, Paris, 1986.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, *Quelle école pour quelle intégration ?*, Hachette, Paris, 1992.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, *L'éducation interculturelle*, PUF (coll. Que sais-je ?), Paris, 1999.
- M. COHEN-EMERIQUE, « Le choc culturel », in *Antipodes*, 1999, n°145, pp. 12-34.
- B. MOUVET, *Différences culturelles et pédagogies interculturelles : comment traiter la différence au bénéfice de tous ?*, Université de Liège, s.l., s.d.
- A.-M. IMPE, « La diversité culturelle en question », in *Enjeux internationaux*, 2008, n°9.
- P. TSHIBANDA, *Un fou noir au pays des blancs* (DVD).
- *Faits et gestes : filles-garçons, égaux dans l'enseignement ?*, Communauté française, Bruxelles, 2010.
- Genderatwork, Ministère de la Communauté française *Filles et garçons à l'école maternelle : reconnaître la différence pour faire l'égalité*, Bruxelles, 2010.
- A. REA, « Les jeunes d'origine immigrée : intégrés et discriminés », Rencontre du CEDEM, Université de Liège, 7 mars 2002.

- C. WITHOL DE WENDEN *La question migratoire au XXIème siècle : Migrants, réfugiés et relations internationales*, Editions Sciences Po. Les Presses, s.l., 2010.
- A. MORELLI « Les émigrants belges », in *L'observatoire*, pp. 17 et 19.
- N. CHOMSKY, N. *Raison & liberté. Sur la nature humaine, l'éducation & le rôle des intellectuels*, Agone, Marseille, 2010.
- G. SIMONIS (dir.), *Vivre ensemble autrement. Dossier pédagogique*, Annoncer la couleur, Bruxelles, 2002.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Approche théorique de la diversité culturelle	25		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Que l'examen écrit soit présentiel ou à distance (en fonction de la faisabilité), la durée de l'épreuve sera d'1h15.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : PhIRC Intitulé complet de l'UE : Philosophie, Initiation à la recherche et Diversité culturelle		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Initiation à la recherche			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Analyse de diverses recherches.
- Définition, objectifs et étapes d'une recherche.
- Question de recherche et hypothèse.
- Les types de recherche (méthode expérimentale, observation, questionnaire).
- Recherche documentaire.
- Bibliographie.
- ...

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Concevoir un dispositif expérimental simple ;
- S'approprier une démarche scientifique et des attitudes de recherche ;
- S'approprier les outils nécessaires à la recherche et analyser les méthodes de recherche ;
- Préparer la réalisation du TFE ;
- rechercher de la documentation, de l'information ;
- faire preuve d'esprit critique ;
- Rédiger une bibliographie, référencer un travail ;
- ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Expérience Milgram.
- Guide TFE de la HECh.
- Huffman K., Psychologie en direct, Ed. Modulo, 1995.
- A. BOCHON. (2010). *Réussir son travail de fin d'études, le TFE en 101 points, guide pratique de l'étudiant*. Bruxelles : De Boeck.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Initiation à la recherche	25		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

...

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE AIP1	
	Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°1	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes :		
<i>Chantal Genin (chantal.genin@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Maîtrise orale et écrite de la langue française](#)
- [Ateliers de formation professionnelle](#)
- [Stages pédagogiques](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Etablir des liens entre les différents savoirs en ce compris les décrets, les Socles de compétences et les programmes, pour construire une action réfléchie.
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.

- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement/apprentissage.
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Maitrise orale et écrite de la langue	30	20 %			20 % à la demande	80 %		20 %	80 %	
Ateliers de Formation Professionnelle	40				100 %			Report		
Stages pédagogiques	30				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP1	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°1	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Maîtrise orale et écrite de la langue française		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Annuel (Q1 + Q2)	
Nombre d'heures : 60h (54h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Révision du VOB
- Règles grammaticales
- Production d'écrits
- Maîtrise de la langue orale

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant sera capable de :

- mettre en œuvre les règles de l'orthographe grammaticale et respecter les bases de l'orthographe d'usage ;
- justifier l'orthographe des mots d'un énoncé en se référant aux règles grammaticales ;
- rédiger des écrits de différents genres dans un style adapté ;
- mettre en œuvre les règles de la ponctuation de base ;
- adopter un registre de langue correspondant à la situation de communication ;
- mettre en œuvre les techniques de la prise de parole en public (voix, respiration, posture, regard, gestes) ;
- utiliser un vocabulaire adéquat et mettre en œuvre les règles de la syntaxe orale ;
- structurer sa prise de parole en fonction de la situation de communication.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Manuel de référence

Braun, A. & Cabillau, J-F. (2007). *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte*. Waterloo : Wolters-Plantyn.

Chartrand, S., Aubin, D., Blain, R., & Simard C. (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Montréal : Graficor (Chenelière Education).

Chartrand, S., Simard, C. & Sol, Ch. (2006). *Grammaire de base*. Bruxelles : De Boeck.

Dumortier, J-L., Dispy, M. & Van Beveren, J. (2013). *Savoirs langagiers. Glossaire visant à pourvoir d'un bagage de notions communes tous les enseignants de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles*. Namur : Presses universitaires.

Perrier, J. & Chauvel, D. (2003). *La voix – 50 jeux pour expression vocale et corporelle.*, Paris: Ed. Retz.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre () |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Maitrise orale et écrite de la langue	30	20 %			20 % à la demande	80 %		20 %	80 %	

Autres (à préciser) :

La durée par défaut de l'épreuve écrite est de 2 heures (mais pourrait être éventuellement réduite à 1 h 30, en cas d'examen écrit à distance, selon l'évolution de la situation sanitaire).

La possibilité est offerte de repasser le test certificatif de conjugaison pour ceux qui l'ont échoué au Q1, via un questionnaire en ligne à compléter dans un temps déterminé. Se centrant sur ce test certificatif (améliorable si la demande est effectuée par l'étudiant en échec), la proportion relative de TJ passerait de 40% à 20% vu le contexte présentiel.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'étudiant doit obtenir une notation en MLE de 10/20 minimum, en session de juin (examen écrit), pour que la réussite globale de l'AA « Maîtrise de la langue » soit validée. Dans le cas contraire, l'étudiant représentera la ou les partie(s) d'activité en échec en seconde session.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP1 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°1		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Ateliers de formation professionnelle (AFP)			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 120h (120h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Si l'on s'en réfère à la circulaire relative à la réforme de la formation des enseignants (juin 2001), l'objectif particulier des AFP, inscrits en amont et en aval des stages, est de « *placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Ainsi, la perspective est double : faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel d'une part et faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée d'autre part* ».

Concrètement, les AFP proposent aux futurs enseignants un ensemble d'activités leur permettant de :

- de mobiliser leurs connaissances pédagogiques et savoirs didactiques pour faire face à des situations d'enseignement authentiques et complexes ;
- d'observer des situations d'enseignement (en français et en morale) afin d'en dégager les composantes qui se révèlent être des facilitateurs d'apprentissage ;
- de concevoir des séquences d'enseignement/apprentissage (en français et en morale) qui tiennent compte
 - des prescrits en vigueur (décrets, référentiels et programmes),
 - des ressources disponibles (manuels scolaires et supports qui font sens pour l'apprenant) et des supports technologiques qui peuvent faciliter l'enseignement et l'apprentissage (TBI, tablettes, didacticiels, ...),
 - des approches pédagogiques qui placent l'apprenant au cœur de la démarche et qui favorisent la durabilité et le transfert des acquis (approches par compétences, enseignement explicite, ...).
- d'amorcer le développement d'une identité professionnelle forte grâce à une posture réflexive sur ses compétences didactiques, pédagogiques et relationnelles.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- faire la preuve de sa maîtrise de la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.
- concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler.
- planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage.
- porter un regard réflexif sur sa pratique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Les programmes d'enseignement en vigueur en FWB pour le cours de français.
- Le référentiel de compétences en FLE inspiré du CECR (Cadre européen commun de référence).
- Le syllabus du cours de pédagogie générale.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle	40				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP1	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°1	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Stages pédagogiques		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 60h (60h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

À l'instar des AFP, les stages permettent eux aussi d'ancrer la réflexion théorique dans la pratique et d'entrer progressivement dans la profession.

Deux semaines de stage, l'une au premier quadrimestre, l'autre au second, sont prévues dans le cadre de cette activité d'apprentissage. De manière générale, elles permettent aux futurs enseignants de découvrir différents milieux d'enseignement (général, technique et professionnel), dans le réseau officiel uniquement.

Plus concrètement, le premier stage vise l'observation de situations d'enseignement (en français, en FLE et en morale), leur analyse selon des grilles de lectures pédagogiques et didactiques ainsi que l'émission d'hypothèses quant à l'efficacité de certaines pratiques sur l'apprentissage. Le second stage permettra au futur enseignant de préparer une séquence de leçons courtes (en français et en FLE/Morale) et de s'essayer à des pratiques d'enseignement.

La préparation à cette première pratique du métier est réalisée dans le cadre des AFP et encadrée par les professeurs de discipline, les psychopédagogues, les maîtres de formation pratique et les maîtres de stage.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- faire la preuve de sa maîtrise de la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.
- concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler.
- planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage.
- porter un regard réflexif sur sa pratique.
- mettre en place des démarches de coopération professionnelle.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Des consignes qui balisent les pratiques de stage et son évaluation sont distribuées aux étudiants.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	30				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

STAGES : Rédaction d'un rapport réflexif questionnant les aspects pédagogiques, didactiques et méthodologiques des leçons élaborées + discussion orale (sur Teams) pour permettre à l'étudiant de justifier ses choix méthodologiques et/ou de préciser les éléments qui seraient restés implicites dans son analyse. Intervient également dans l'évaluation de ce rapport de stage le fait que l'étudiant a bel et bien participé à la séance d'AFP consacrée à la présentation de son travail. La répartition des points est la suivante : 50% le rapport de stage 1 (Q1) + 50% le rapport de stage 2 (Q2). La durée de la discussion orale (post rédaction de rapport) qui aura lieu sur Teams sera de 20 minutes.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...



Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & FLE

Bachelier professionnalisant – Type court

Bloc 1

Bloc 2

Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : FD1	
	Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°1	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE AIP2)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Anne Pottier (anne.pottier@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Français \(partim 1\)](#)
- [Français langue étrangère et français langue seconde \(partim 1\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes les dimensions.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et pratiques.
- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, manuels de FLES, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les apprenants au monde.
- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes des champs disciplinaires.
- Mettre en œuvre les dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes, référentiels de niveaux en rapport avec le CECR) pour construire une action réfléchie.
- Maîtriser la matière vue au cours afin de mettre en place un transfert de compétences adapté au public-cible.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 1)	60		100 %			100 %			100 %	
FLE & seconde (partim 1)	40	20 %	80 %		Report	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En français, le cours est composé de trois parties ; ***chacune de ces trois parties doit être réussie à 10/20.***

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD1 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°1		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français (partim 1)			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 112,5h (90h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Trois parties composent la FD 1 français (partim 1) : outils de la langue, littérature générale et littérature de jeunesse

a) **Outils de la langue (40h)** : le cours a pour objectif d'affermir les acquis du secondaire et d'ouvrir des pistes didactiques quant à l'enseignement de la langue et l'usage des savoirs langagiers.

b) **Littérature générale (30h)** : le cours est consacré à l'étude de trois genres littéraires : le mythe, le conte, le fantastique.

c) **Littérature de jeunesse (20h)** : le cours a pour but de lister et de déconstruire les stéréotypes liés à cette littérature, ainsi que de donner aux étudiants des notions théoriques propres à l'analyse littéraire de ce domaine de la littérature.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

a) **Outils de la langue :**

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- reconnaître les classes et les sous-classes des mots, groupes de mots et propositions.
- former, reconnaître, utiliser et ajuster par rapport au contexte les formes verbales à tous les temps, à tous les modes que ce soit à la voix active ou passive.
- utiliser des référentiels, manier des outils lui permettant d'argumenter, de vérifier ou de compléter ses connaissances.
- maîtriser la matière vue au cours afin de mettre en place un transfert de compétences (de faire preuve dans les préparations de leçons d'une réelle maîtrise des points de grammaire à enseigner et de pertinence quant à l'intégration de ceux-ci dans une séquence de français destinée aux élèves du secondaire inférieur).

b) **Littérature générale :**

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser les caractéristiques spécifiques des genres envisagés dans le secondaire inférieur.
- transférer ses connaissances sur la matière dans le cadre de l'élaboration de leçons.

c) **Littérature de jeunesse :**

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- citer les caractéristiques et les spécificités du champ de la littérature de jeunesse.
- comprendre et analyser des œuvres classiques et contemporaines.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Pour chacune des trois parties qui composent l'activité (Français, partim 1), une bibliographie /sitographie et un programme de lecture seront mis à la disposition de l'étudiant en début de formation.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre () |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 1)	60		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

- ⇒ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Pour les trois parties du cours de français (outils de la langue, littérature générale et littérature de jeunesse), un travail sera à rendre en fonction des consignes transmises par les enseignantes => Création d'outils pédagogiques en lien avec les contenus et analyse de textes littéraires.

Un échec (moins de 10/20) dans l'une des parties de l'activité d'apprentissage Français partim 1 entraîne l'échec de l'ensemble de cette activité pour l'UE FD1.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Acronyme / numéro de l'UE : FD1	
	Unité d'Enseignement : Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°1	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français langue étrangère et français langue seconde (partim 1)	
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 75h (60h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- L'enseignement / apprentissage du FLES : notions de base et principes généraux.
- La culture en classe de FLES : définitions de la culture ; culture française VS culture belge ; culture et langue ; interculturalité ; rapport au temps et à l'espace.
- L'enseignement / apprentissage du lexique en classe de FLES : caractéristiques du lexique français, principes didactiques et pistes pratiques.
- C. RITTAUD-HUTINET, *Parlez-vous français ? (idées reçues sur la langue française)*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2011 : présentation, illustration et analyse critique d'un chapitre tiré au sort.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Analyser les paramètres d'une situation d'enseignement/apprentissage et les caractéristiques des publics allophones auxquels l'étudiant est susceptible d'être confronté dans sa pratique professionnelle et ce, dans le but d'orienter son action pédagogique.
- Connaître et critiquer les principes d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère dans une perspective communicative et actionnelle.
- Combattre les représentations et clichés communément attribués à la langue française et à son enseignement / apprentissage.
- Relativiser sa propre langue et sa propre culture (se décentrer pour mieux comprendre les difficultés propres à un allophone au cours de français), avec une attention particulière accordée au rapport au temps et à l'espace.
- Appliquer les principes de la communication interculturelle.
- Connaître les principaux modes de construction du lexique français.
- Dégager des pistes didactiques pour l'enseignement/apprentissage du lexique français et les critiquer.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Traces écrites d'exposés oraux)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir bibliographie et sitographie transmises aux étudiants en début de Q1 et à la fin de chaque chapitre.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLE & seconde (partim 1)	40	20 %	80 %		Report	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

- ⇒ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen :
Création et adaptation d'outils pédagogiques en lien avec les contenus enseignés.
Questions ouvertes dont la réponse argumentée s'appuie sur des éléments vus au cours.
Analyse critique de situations-problèmes en lien avec les contenus enseignés.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...



Haute École Charlemagne
Implantation : Liège - Rivageois

Département : Pédagogique
Section / Sous-section : A.E.S.I. en Français & FLE

Bachelier professionnalisant – Type court

Bloc 1

Bloc 2

Bloc 3

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : FD2	
	Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°2	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE AIP2)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Valérie Centi (valerie.centi@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Français \(partim 2\)](#)
- [Français langue étrangère et français langue seconde \(partim 2\)](#)
- [Culture et civilisation des pays francophones](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes les dimensions.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses recherches et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement, ...).
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ disciplinaire.

- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
- Maîtriser la matière vue au cours afin de mettre en place un transfert de compétences (de faire preuve dans les préparations de leçons d'une réelle maîtrise des points de grammaire à enseigner et de pertinence quant à l'intégration de ceux-ci dans une séquence de français destinée aux élèves du secondaire inférieur).
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Percevoir les grandes caractéristiques culturelles des civilisations vues en classe et les influences que celles-ci ont sur les autres civilisations, ainsi que sur notre culture francophone d'aujourd'hui.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 2)	60					100 %			100 %	
FLE & seconde (partim 2)	35				20 %	80 %		Report	80 %	
Culture et civilisation pays francophones	5					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD2	
		Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°2	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français (partim 2)		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 112,5h (90h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Trois parties composent cette activité d'apprentissage : outils de la langue, littérature générale et littérature de jeunesse :

- a) **Outils de la langue (40h)** : le cours a pour objectif d'ouvrir des pistes didactiques quant à l'enseignement de la langue et l'usage des savoirs langagiers.
- b) **Littérature générale (30h)** : le cours est consacré à la (re)découverte des grands courants de l'histoire de la littérature française.
- c) **Littérature de jeunesse (20h)** : le cours vise à, conjointement, mettre en perspective historique des œuvres littéraires se situant au carrefour de la littérature générale et de jeunesse et à analyser la qualité de certains supports didactiques. Il approfondit aussi des œuvres plus contemporaines en spécifiant leurs caractéristiques stylistiques et de genre.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

a) Outils de la langue :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- reconnaître et analyser les fonctions des mots, groupes de mots et propositions ;
- ~~analyser, transformer les types et formes de phrases, qu'elles soient simples ou complexes~~ ;
- comprendre, appliquer, utiliser quelques principes de linguistique ;
- ~~comprendre, appliquer, utiliser les éléments de la communication~~ ;
- utiliser des référentiels, manier des outils lui permettant d'argumenter, de vérifier ou de compléter ses connaissances ;
- mettre en application des notions relatives à la didactique du français et s'ouvrir à une démarche méthodologique qui lui permettra de découvrir son futur métier d'enseignant.

b) Littérature générale :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser, dans les grandes lignes, l'histoire de la littérature du Moyen-Age à aujourd'hui ;
- comprendre, analyser des écrits littéraires classiques, en tout ou en partie ;
- comprendre, analyser puis critiquer un ouvrage de littérature classique ou pour adolescents parmi une liste proposée.

c) Littérature de jeunesse :

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- critiquer des scénarios pédagogiques et des outils didactiques ;
- analyser et critiquer des œuvres dans une perspective didactique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Pour chacune des trois parties qui composent l'activité d'apprentissage « Français partim 2 », une bibliographie / sitographie et un programme de lecture seront mis à la disposition de l'étudiant en début de formation.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 2)	60					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

- ⇒ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Pour les trois parties du cours de français (outils de la langue, littérature générale et littérature de jeunesse), un travail sera à rendre en fonction des consignes transmises par les enseignantes.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Acronyme / numéro de l'UE : FD2	
	Unité d'Enseignement : Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°2	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français langue étrangère et Français langue seconde (partim 2)	
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 60h (50h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- L'écriture en classe de FLES : aspect technique (à travailler avec un public peu ou pas scolarisé ou avec un public dont l'alphabet est différent du nôtre) ; aspect social et fonctionnel (à travailler avec un public scolarisé, en immersion ou non) ; aspect ludique (tout public).
- Notions d'alphabétisation et analyse critique d'outils destinés à un public peu ou pas scolarisé.
- Les énoncés et les consignes : type d'écrit à envisager selon un double point de vue – celui du futur enseignant et celui de l'apprenant allophone en milieu scolaire.
- Travail de recherche à ouverture interculturelle sur le thème des couleurs (à partir d'un chapitre de l'essai de M. Pastoureau, *Les couleurs de nos souvenirs*, Paris, Seuil, 2010).
- Exploitation de la chanson comme support pédagogique en classe de FLES.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Analyser et critiquer les principes et outils didactiques concernant l'enseignement /apprentissage de l'écriture au sens large.
- Cerner les caractéristiques propres à un public peu lettré, voire analphabète, et orienter son action pédagogique en fonction de ce public.
- Choisir des outils didactiques en fonction d'un public-cible prédéfini et justifier ce choix.
- Rédiger des énoncés et consignes conformément à un public prédéfini.
- Anticiper les difficultés de compréhension d'un allophone à la lecture d'énoncés et de consignes scolaires et y remédier.
- Comparer différentes cultures (à définir) autour de la thématique des couleurs.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir bibliographie et sitographie transmises aux étudiants en début de Q2 et à la fin de chaque chapitre.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLE & seconde (partim 2)	35				20 %	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

⇒ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen :

Illustration, adaptation, création, critique d'outils pédagogiques ou de documents en lien avec les contenus du cours.

Analyse critique de situations-problèmes en lien avec les contenus du cours.

Questions ouvertes dont la réponse argumentée s'appuie sur des concepts vus au cours.

Par ailleurs, un travail de comparaison interculturelle basé sur l'essai de Pastoureau, "*Les couleurs de nos souvenirs*", fait office de TJ vu le contexte présentiel.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD2	
		Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°2	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Culture et civilisation des pays francophones		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours vise à découvrir certaines notions sur les civilisations passées, principalement grecque et romaine, et à les mettre en perspective avec la société francophone actuelle de manière à prendre conscience de l'héritage du passé.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de percevoir les grandes caractéristiques culturelles des civilisations vues en classe et les influences que celles-ci ont sur les autres civilisations, ainsi que sur notre culture francophone d'aujourd'hui.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- DUBUISSON Michel, Histoire de l'Antiquité, syllabus, ULg, 2003-2004 ;
- ERPHAGNON Lucien, Histoire de la Rome antique, Les armes et les mots, Tallandier, s.l., 2007, 4e édition revue et augmentée ;
- LE BOHEC Yann, LE GLAY Marcel, VOISIN Jean-Louis, Histoire romaine, Presses Universitaires de France, Paris, 2002, 7e édition corrigée ;
- PAULIAT Ginette-Anne et PAULIAT Michel, Civilisations grecque et romaine, Ellipses, Paris, 1997.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Culture et civilisation pays francophones	5					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

⇒ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Un travail de comparaison des systèmes politiques de la Rome antique, de la démocratie athénienne et des démocraties actuelles.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE CP3 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°3	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Évaluation des apprentissages](#)
- [Psychologie du développement](#)
- [Psychologie des apprentissages](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Compétence 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Compétence 7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) est capable de :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Évaluation des apprentissages	33,3		100 %						100 %	
Psychologie du développement	33,3	40 %	60 %					Report	60 %	
Psychologie des apprentissages	33,3		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP3		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°3		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Évaluation des apprentissages			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures : 30h (24h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les chapitres du cours sont les suivants :

1. Quel est l'enjeu d'une réflexion sur l'évaluation des apprentissages telle qu'elle est pratiquée de nos jours ?
2. Quelles sont vos propres représentations de l'évaluation ?
3. Quelles sont les représentations des parents, des élèves et des enseignants au sujet de l'évaluation ?
4. Les notes, la fin du cauchemar ?
5. Définitions, finalités et fonctions de l'évaluation
6. Les dangers et les biais de l'évaluation
7. PISA 2015 - Les résultats en FWB
8. Le redoublement est-il efficace ?
9. Les plans de pilotage

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Questionner ses propres représentations de l'évaluation ;
- Concevoir et évaluer des dispositifs d'évaluation des apprentissages adaptés à des situations d'apprentissage mises en place lors des stages. La théorie vue au cours sera utilisée pour construire ces dispositifs d'évaluation, pour en critiquer l'efficacité a posteriori et proposer des pistes d'amélioration ;
- Prendre conscience des enjeux de l'évaluation et de l'impact des choix posés par les enseignants sur le devenir des apprenants ;
- Différencier évaluation diagnostique, formative et certificative ; évaluation normative et critériée ;
- Comprendre et s'approprier les concepts théoriques liés à cette thématique :
 - Les fonctions de l'évaluation dans le processus d'apprentissage
 - Les différents types d'évaluation et leurs finalités
 - Les principaux biais d'évaluation
 - Les limites de la note
- Comprendre l'importance d'impliquer progressivement les apprenants dans la gestion de leurs apprentissages et, notamment, dans le processus d'évaluation.

Pour chacun des grands chapitres du cours, la réflexion des étudiants sera centrée sur des problèmes concrets relatifs à l'évaluation des apprentissages dans le secondaire inférieur en français. Les aspects théoriques seront pour l'essentiel dégagés au départ de travaux de lecture, de résolution de problèmes, de témoignages, de débats, ... Ainsi, progressivement, les étudiants seront préparés à concevoir eux-mêmes des outils d'évaluation adaptés à leur discipline d'enseignement et au secondaire inférieur et à en critiquer l'efficacité (au moyen des outils théoriques travaillés au cours), travail qui leur sera demandé dans leur rapport. Par ailleurs, quelques évaluations formatives de la compréhension et des connaissances des étudiants seront proposées durant l'année afin de les préparer à l'examen écrit.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Bourdieu, P., & Passeron, J.C. (1970). *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Bourgeois, E. (2011). La motivation à apprendre. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.). *Apprendre et faire apprendre*. Paris : puf.
- Crahay, M. (2007). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?* (3è édition). Bruxelles : De Boeck.
- de Landsheere, G. (1992). *Evaluation continue et examens. Précis de docimologie*. Bruxelles : Labor.
- de Landsheere, G. (1979). *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation*. Paris : P.U.F.
- De Ketele, J.-M. (1982). *Docimologie, introduction aux concepts et aux pratiques*. Louvain-la-Neuve : Cabay-Jezierski.
- Hadji, C. (2000). *L'évaluation, règles du jeu*. Paris : ESF.
- Hirtt, N. (2014). *Pourquoi les systèmes éducatifs de Belgique et de France sont-ils les champions de l'inégalité sociale ? PISA 2012 sans fard et sans voile*. Service d'étude de l'APED : Bruxelles.
- *Le premier degré en douze questions*. Brochure réalisée à l'initiative du Ministre Pierre Hazette, Ministre de l'enseignement secondaire et de l'enseignement spécial. Site : Enseignement.be
- Perrenoud, Ph. (2008). *Pédagogie différenciée. Des intentions à l'action*. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Évaluation des apprentissages	33,3		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

...

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP3		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°3		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie du développement			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures : 30h (24h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les chapitres du cours sont les suivants :

1. Le développement physique (la famille, l'âge adulte, les théories de l' adolescence, la puberté et les changements physiques).
2. Le développement cognitif (les stades du développement de Piaget et l'égoцентризм à l'adolescence).
3. Le développement social (le développement social de la personnalité : la perspective psychanalytique selon Freud et la théorie du développement de l'identité selon Marcia et Erikson.
4. Le développement moral (Kohlberg) : l'identité psychosociale, la relation avec les parents, l'autonomie, les adolescents et l'école, la socialisation et les valeurs à l'adolescence.

Les étudiants aborderont, dans le cadre de travaux de groupes, les thèmes suivants :

1. les transformations corporelles et l'image du corps à l'adolescence
2. la sexualité à l'adolescence (y compris la grossesse et la contraception)
3. la découverte de son hétéro/homosexualité
4. les relations avec les pairs (l'amitié et les relations amoureuses)
5. la consommation de tabac, d'alcool et de drogues à l'adolescence
6. la dépression et le suicide à l'adolescence (mal être)
7. les troubles alimentaires à l'adolescence (la boulimie et l'anorexie)
8. les comportements délinquants et la délinquance juvénile
9. le décrochage scolaire
10. la recherche d'identité
11. les relations avec les parents (détachement, conflits, etc.)
12. l'influence des médias, les idoles, l'image de soi à travers la publicité et le petit écran
13. la relation à l'autorité (société), les comportements à risques et/ou marginaux
14. l'influence de la « réalité virtuelle » à l'adolescence (réseaux sociaux etc.)

Ces exposés feront l'objet d'un complément théorique dispensé par l'enseignant en cas d'éventuels manquements. Pour chacun de ces chapitres du cours, l'enseignant proposera des vidéos, des témoignages, des débats ou encore des petites situations de cas adaptés au public rencontré lors de leur future profession. Les exigences du travail écrit font également appel à la capacité des étudiants d'établir un lien entre la théorie et leur pratique professionnelle.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Comprendre et connaître les contenus essentiels du cours.
- De mener des recherches pertinentes en vue de mieux comprendre un phénomène psychologique lié à l'adolescence, à sélectionner les données, à construire un travail cohérent, logique, et adapté en vue de l'exploiter en classe.
- D'articuler la théorie et la pratique professionnelle par des situations vécues, des questions débats, des témoignages et des exercices.
- De créer des situations d'apprentissages face à ses pairs.
- De construire une leçon autour d'un thème en identifiant les éléments essentiels, en la rendant structurée, pertinente, interactive, originale et en lien avec la pratique de terrain.
- Être sensible aux enjeux liés à la profession enseignante lors des divers changements opérés lors de l'adolescence ; à l'importance de son rôle et de la nécessité de comprendre les étapes par lesquelles passent leurs futurs étudiants.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Bee, H., & Boyd, D. (2012). *Les âges de la vie. Psychologie du développement humain* (4ème édition). Québec : ERPI.
- Polson, D; & Fagnant, A. (2016-2017). Quelques caractéristiques de l'adolescence et leur impact possible sur l'apprentissage. In A. Fagnant, *Psychologie de l'adolescent et du jeune adulte* (syllabus de cours), Université de Liège, Liège, Belgique.
- Cannard, C. (2015). *Le développement de l'adolescent* (2ème édition). De Boeck.
- Claes, M., & Lannegrand-Willems, L. (2014). *Psychologie de l'adolescence*. Les Presses de l'Université de Montréal.

D'autres sources bibliographiques seront consultées et étendues à la classe par les étudiants, dans le cadre de travaux de recherche et de présentation en sous-groupes mais également en fonction des débats et des situations de cas.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie du développement	33,3	40 %	60 %					Report	60 %	

Autres (à préciser) : PRÉCISIONS SUR L'ÉVALUATION DU COURS

Un travail d'exposé (avec préparation présenté sous forme de travail écrit ainsi qu'une présentation orale soutenue par un power point) en duos/trios sera proposé aux étudiants, sur une théorie psychologique attribuée. Un travail écrit résumant le contenu de cette présentation devra être préalablement rendu, ainsi qu'une préparation de l'exposé à la classe. En fin d'année académique, un examen écrit final sur l'ensemble de la matière (vue par l'enseignant et lors des exposés) complètera cette note de travail annuel.

- Préparation d'un exposé oral pour 40 % de la note finale.
- Examen écrit de fin de quadrimestre pour 60 % de la note finale.

Si elles ne consistent pas en une notation spécifique, la présence et l'assiduité au cours influenceront la note globale de fin d'année (permettant d'arrondir les valeurs décimales obtenues après totaux et pondérations, à l'unité inférieure ou supérieure).

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP3		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°3		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Psychologie des apprentissages			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures : 30h (24h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours abordera les contenus suivants :

- Rappel des notions théoriques issues de la psychologie des apprentissages scolaires.
- Avantages et limites de l'approche par compétences.
- Le transfert, enjeu de toute activité d'enseignement apprentissage.
- Le sentiment d'efficacité personnel au service de l'apprentissage : comment le maintenir et le développer ?

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Mobiliser les connaissances prérequis à savoir le contenu du cours de psychologie des apprentissages dispensé précédemment.
- Transférer les apprentissages théoriques vers la sphère pratique.
- Identifier les caractéristiques des différents courants pédagogiques utilisés dans des situations d'enseignement/apprentissage et analyser les facteurs qui favorisent les apprentissages en fonction des objectifs visés durant une leçon.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (étude de cas)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre (pp. 23-39). Paris : PUF.
 Crahay, M. (1999). Psychologie de l'éducation. Paris : PUF.
 De Vecchi, G. (2004). Aider vos élèves à apprendre. Paris : Hachette Éducation.
 Jardon, D. (2012). Psychologie des apprentissages I, cours destiné aux étudiants de 1^{re} année en régendat. Notes de cours non-publiées. Liège : Haute Ecole Charlemagne, Les Rivageois.
 Morissette, R. (2002). Accompagner la construction des savoirs. Montréal : Chenelière éducation.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie des apprentissages	33,3		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

...

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE CP4 Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°4	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Anne Pottier (anne.pottier@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Déontologie de la profession](#)
- [Technique de gestion de groupes et expression orale](#)
- [Activité de « Français langue étrangère et seconde »](#)
- [Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre](#)
- [Ouverture de l'école sur l'extérieur](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Compétence 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Compétence 2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Compétence 3 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Compétence 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Compétence 7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ;
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations ;
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle ;

- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence ;
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession ;
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté ;
- Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel ;
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques ;
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions ;
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques ;
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages ;
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe ;
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Concrètement, dans le cadre de cette UE, l'étudiant devra :

- Construire un dossier de réflexion déontologique en trois volets : 1. Étude de cas ; 2. Organigramme de la question déontologique dans l'enseignement ; 3. Questions philosophiques et déontologiques à travers des pratiques enseignantes (questionnaire).
- Répondre à des questions de compréhension, de connaissance, d'application, d'analyse, de synthèse et de jugement sur des contenus relatifs à la gestion de groupes et en lien avec des situations d'enseignement/apprentissage données.
- Enrichir ses représentations sur l'approche interculturelle en les confrontant avec des situations réelles et de répondre à une problématique de terrain de manière pertinente, judicieuse et réfléchie en tenant compte des différences culturelles (valeurs, normes, ...).
- Choisir d'approfondir certaines des compétences du référentiel de l'enseignant difficilement exerçables en situation de stage scolaire afin de compléter sa formation, et, dans cette optique, de chercher une institution s'adressant à un public multiculturel d'adolescents, négocier avec ses responsables un projet d'implication et y réaliser un stage de 13h permettant d'exercer les compétences visées ; rédiger un rapport de stage relatant cette expérience et ses objectifs, ainsi que les apprentissages réalisés au niveau des compétences visées a priori.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Déontologie de la profession	18						100 %			100 %
Technique de gestion groupes et expression orale	36					100 %			100 %	
Activité de FLES	10					100 %			100 %	
Approche pratique de la diversité culturelle	18					100 %*			100 %*	
Ouverture de l'école sur l'extérieur	18	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Autres (à préciser) :

* Rapport écrit faisant office d'examen à rendre en mai/juin et, le cas échéant, en septembre.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP4	 WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°4	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Déontologie de la profession		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 15h (13,5h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Définition des concepts : qu'est-ce que la déontologie ? Dans quelle mesure interfère-t-elle dans vos pratiques ? Déontologie et valeurs, déontologie et justice, qu'est-ce que le secret professionnel ?
- Étude de cas sur un fait divers choisi dans le milieu scolaire en autonomie par l'étudiant.
- Travail de recherche sur le cadre légal relatif au cas choisi et du contenu du dossier de lecture
- Le schéma synoptique de l'environnement déontologique dans l'enseignement en CFWB : approche critique et restructuration en sous-groupes.
- Questions de déontologie : approche réflexive de pratiques enseignante
- Construction du dossier en trois volets : Étude de cas / organigramme de la question déontologique dans l'enseignement / questions philosophiques et déontologiques à travers des pratiques enseignantes (questionnaire).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de la séquence l'étudiant sera capable de :

- prendre conscience de ses droits et devoirs envers l'institution scolaire, ses élèves, les parents, les collègues, la hiérarchie ;
- prendre conscience des problèmes déontologiques liés à sa pratique enseignante au niveau des interactions avec les différentes instances du monde éducationnel, au niveau des supports pédagogiques, en termes de communication en général ;
- intégrer les objectifs généraux du Décret Mission dans sa pratique enseignante ;
- prendre conscience de l'influence de l'ensemble des structures sociales sur l'élève, l'enseignant, l'école et le savoir ;
- ancrer les contenus dans sa pratique.

En référence aux compétences travaillées dans l'UE, l'étudiant sera capable de :

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité ç.à.d. :

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- l'annexe VI : circulaire 2198 « la neutralité dans l'enseignement »
- Le Décret Mission 1997
- <http://www.privacycommission.be/fr/la-vie-priv%C3%A9e-%C3%A0-l%C3%A9cole>

- Julie D'Hautcourt, Xavier Delgrange, Jean-Marie Dermagne, Luc Detroux, Mathias El Berhoumi, Xavier Ghuysen, Steve Gilson, France Lambinet, Etienne Montero Redondo, André Van de Weyer, Anne Villers, Onder de leiding van: Bénédicte Biemar, "L'enseignement et le droit".
- <http://www.maghress.com/fr/lagazette/19864>
- Les valeurs sous-jacentes au décret missions et au contrat pour l'école de Beckers J.
- Articles 1384 du code civil belge sur la responsabilité civile.
- Sous la direction de L.A. Hanse, "Le secret professionnel et les enseignants, pistes de gestion", Agers 2008
- Xavier Bodson, "Plaidoyer pour une charte de l'enseignement" 2006, http://www.altereduc.be/index.php?page=archiveList&content=article&list_p_num=9&lg=1&s_id=11&art_id=13079&display=item

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Déontologie de la profession	18						100 %			100 %

Autres (à préciser) :

⇒ Examen oral par vidéo conférence en sous-groupes, sur rendez-vous par mail.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

 heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP4	 WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°4		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Technique de gestion de groupes et expression orale			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français		<input type="checkbox"/> Autre (...)
Nombre d'heures : 30h (24h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours tente tout d'abord de définir la notion de groupe et, sur la base de témoignages, fait prendre conscience aux étudiants de la nécessité de passer d'un rassemblement d'élèves à un groupe d'élèves. Il s'agit là d'une condition d'apprentissage et d'enseignement. A ce niveau, l'accent sera mis sur les premiers moments avec un groupe-classe et sur les trois objectifs qui les guident. Nous aborderons ensuite les problèmes d'indiscipline, les multiples manifestations et leurs causes. Ce chapitre fait la part belle aux facteurs préventifs (environnement, réglementation, interaction prof-élèves, pédagogie) et sur lesquels l'enseignant a une prise (presque) directe. Si la prise en compte de ces moyens permet réellement de limiter les problèmes d'indiscipline, l'enseignant peut cependant y être confronté et il s'agira d'en proposer une gestion éducative. Nous envisagerons donc, sur la base d'étude de cas, les différents moyens possibles de gérer ces problèmes. Le dernier chapitre du cours envisage la problématique de la violence à l'école. Deux options sont prises pour l'aborder : la mise en évidence de la complexité du problème tant au niveau d'une définition que des causes et le parti pris que c'est en équipe éducative, par le biais de projets d'école ou de moyens institutionnels.

Cette activité d'apprentissage aborde les contenus suivants :

- Les caractéristiques d'un groupe-classe : définition d'un groupe selon la dynamique de groupe ; les caractéristiques des différents groupes en ce compris la classe ; les différents besoins d'un groupe en général et d'un groupe classe en particulier ; les avantages et inconvénients d'un groupe, les phénomènes de tout groupe restreint ; les différents rôles au sein d'un groupe-classe ; les moyens de passer d'un rassemblement à un groupe d'élèves.
- La discipline en classe : la nécessité d'une discipline dans le groupe-classe ; les manifestations de l'indiscipline ; les causes de l'indiscipline ; les facteurs préventifs de l'indiscipline.
- Les moyens de gestion de conflits en classe : diversité et multitude des attitudes, comportements et dispositifs possibles.
- La violence scolaire : manifestations, causes, moyens de prévention et d'action face à la problématique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant devra être capable de :

- Définir la notion de groupe-classe en ce compris ses normes et les rôles de ses membres et identifier, au départ de cas concrets, les moyens et les avantages de passer d'un rassemblement de jeunes à un groupe-classe.
- Définir le concept de discipline en classe et identifier, au départ de cas concrets, les moyens de prévention des problèmes multiples d'indiscipline.
- Identifier des modèles de gestion de classe et les appliquer à des cas concrets.
- Aborder la problématique de la violence scolaire dans toute sa complexité en citant les manifestations, les causes, les moyens de prévention et de lutte mis en place au niveau institutionnel.

En référence aux compétences travaillées dans cette UE, l'étudiant sera capable de :

- Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement c.à.d. s'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la gestion de groupe.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté c.à.d. :
 - a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Chagrin d'école de D. Pennac, ESF, 2007.
- Créer une véritable relation pédagogique de C.Marsollier, Hachette éducation, Paris, 2004.
- Comment gérer l'indiscipline en classe de M. Sieber, Edition universitaire fribourgeoise, Fribourg, 2001.
- La formation psychologique des enseignants de J. Nimier, ESF Edition, Aubenas, 1996.
- Discipline en classe et autorité de l'enseignant de B. Rey, Edition De Boeck, Bruxelles, 2004.
- Prévenir conflit et violence de M.J. Chalvin, Nathan Pédagogie, Baumes les Dames, 1994.
- Gestion de la classe et discipline. Une compétence à construire de J.P. Légault, les Editions Logiques, Québec, 2001.
- La discipline en classe. Modèles, doctrines et conduites de C.M. Charles, De Boeck Université, Montréal, 1997.
- Vers une gestion éducative de la classe de Jean Archambault et Roch Chouinard, G. Morin éditions, 2003.
- Débuter dans l'enseignement de F.Clerc, Hachette éducation, Paris, 1998.
- Conflits, mettre hors jeu la violence, Sous la direction de B. Bayada, Chronique Sociale, Lyon, 1997.
- Gérer la classe, une compétence à développer de X. Papillon, Chronique Sociale, Lyon, 2003.
- Classes difficiles. Des outils pour prévenir et gérer les perturbations scolaires de J.F. Blin, Delagrave Pédagogie et formation, Paris, 2004.
- Diverses revues (Sciences humaines, Vie pédagogique, Revue française de Pédagogie, Le Monde de l'Éducation, la revue de l'AGERS, ...).
- De nombreux supports vidéos (« Entre les murs », « Les Héritiers », « Madame La Principale », « Ecoles en France », « Une vie de Prof », des supports vidéos proposés par Néopassaction, ...)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Technique de gestion groupes et expression orale	36					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

⇒ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Travail réflexif en lien avec les théories vues lors des différents cours.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Selon les opportunités de terrain, une partie de cette évaluation de fin de quadrimestre (à déterminer, le cas échéant) pourrait être consacrée à la certification de l'investissement dans un projet lié à l'« expression orale » (en tout ou en partie), l'aspect « gestion de classe » restant assurément abordé – puis évalué – tel que décrit dans le tableau ci-dessus.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP4		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°4		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Activité de « Français langue étrangère et seconde »			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 10h (10h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Contacts avec intervenants du terrain.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Illustrer et enrichir les principes de didactiques du FLES par des rencontres avec des intervenants du terrain autour de thématiques définies préalablement.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (rencontres avec intervenants du terrain ; échanges avec ces derniers ; notes personnelles)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir cours de FLES du bloc 1 et du bloc 2 (Q1)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Activité de FLES	10					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Examen écrit en mai/juin (rédaction d'un compte rendu critique sur les activités vécues)

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

 heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP4	 WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°4	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 15h (13,5h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- L'immigration et les centres fermés ;
- L'interculturalité ;
- L'importance de l'origine sociale dans la réussite et l'échec de l'école ;
- Les contenus culturels de l'école ; leur continuité ou leur rupture par rapport à la culture des enfants selon leur milieu d'origine ;
- La dimension de genre, l'identité de genre, les enfants/ados transgenres ;
- ...

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Prendre conscience de l'importance de l'origine socio-économique-culturelle dans la réussite et l'échec à l'école. Comprendre le fonctionnement des rouages de l'école et la manière dont les individus cheminent dans le système scolaire (Jeu du mobile social éditions Le Grain) ;
- Prendre conscience de façon vivante du développement inégal de la planète sur le plan économique, démographique et sanitaire (Le jeu des chaises) ;
- Examiner les idées reçues, les préjugés ... sur l'immigration, les immigrés, les centres fermés ... ;
- Interroger quelques conventions sociales liées au sexe.

En référence aux compétences travaillées dans cet UE, l'étudiant sera capable de :

- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité c'est-à-dire mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté et collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société c'est-à-dire se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques et s'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Le jeu du Mobile social des éditions Le Grain
- Le jeu des chaises créé par ITECO (Version actualisée 2016)
- Le jeu de cartes BARANGA d'Annoncer la couleur
- Intrand, C., Site du Siré, 2016, Qu'est-ce qu'un réfugié ?
- Vivre ensemble autrement, dossier pédagogique
- Annoncer la couleur
- Masset-Depasse, O., (2011), Illégal (DVD), France.
- Berliner, A., (1997), Ma vie en rose (DVD), France.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (mises en situation, jeux, analyse de films/documentaires) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Approche pratique de la diversité culturelle	18					100 %*			100 %*	

Autres (à préciser) :

* Rapport écrit faisant office d'examen à rendre en mai/juin et, le cas échéant, en septembre.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP4		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°4		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Ouverture de l'école sur l'extérieur			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 15h (15h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Le stage d'ouverture sur l'extérieur permettra aux étudiants de découvrir tous les métiers auquel leur diplôme leur donne accès en fonction de leur affinité personnelle.
- Durant les 8 à 10 heures d'observation, le stagiaire peut prendre part à des activités professionnelles avec l'accord explicite du maître de stage.
- L'étudiant doit pouvoir filmer quelques activités professionnelles observées afin d'en rendre compte aux autres élèves de sa classe à son retour du stage.
- Par un échange d'expérience vécue en stage dans les milieux professionnels des uns et des autres, les étudiants auront une vue d'ensemble sur différentes possibilités professionnelles auxquelles ils pourraient avoir accès.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Le stage d'ouverture sur l'extérieur est un stage d'observation principalement. Il est attendu de la part de l'étudiant qu'il étudie un milieu professionnel auquel il pourrait accéder avec son diplôme de régent en littérature/FLE dans un contexte différent de l'enseignement secondaire ordinaire, technique ou professionnel ou spécialisé.
- Par un échange d'expérience vécue en stage dans les milieux professionnels des uns et des autres, les étudiants auront une vue d'ensemble sur différentes possibilités professionnelles auxquelles ils pourraient avoir accès.
- À travers les différentes situations de terrain, les étudiants pourront également éprouver différents rôles professionnels, système hiérarchiques, organigrammes et personnes qui gravitent dans les différentes sphères envisagées.

En référence aux compétences travaillées dans cette UE, l'étudiant sera capable de :

- **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques
 - b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
 - c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (consignes de stage et du rapport)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Apports personnels

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ouverture de l'école sur l'extérieur	18	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Autres (à préciser) :

~~Cote de participation en fonction du respect des consignes et la qualité expositive des contenus et du reportage proposé. Le travail n'est pas améliorable entre la session de juin et de septembre.~~

NEUTRALISATION TRANSVERSALE DE L'ÉVALUATION, vu le contexte présentiel de terrain impossible.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE AIP2	
	Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2	
ECTS : 20	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 4 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE AIP3)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :		
<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE FD1 & UE FD2)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Valérie Centi (valerie.centi@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Ateliers de Formation Professionnelle](#)
- [Maîtrise orale et écrite de la langue française](#)
- [Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement](#)
- [Stages pédagogiques](#)
- [Expression verbale et gestuelle](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement, dans les divers contextes liés à la profession.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes les dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de Formation Professionnelle	20				100 %			Report		
Maitrise orale et écrite de la langue	20			MLO : 10 %	45 %	45 %		Report	45 %	(10 %)
Ordinateur, médias et TIC	20			25 %		75 %			100 %	
Stages pédagogiques	40				100 %			Report		
Expression verbale et gestuelle	présentiel									

Autres (à préciser) :

Pour les stages pédagogiques, le *Conseil de classe didactique* ne procédera en aucune façon à une moyenne des notes obtenues en stage dans les deux disciplines d'enseignement (Français / F.L.E.) pour apprécier la note didactique globale. Les stages doivent en effet être réussis au sein des **deux disciplines** pour que l'UE puisse être validée.

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Ateliers de Formation Professionnelle (AFP)		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 120h (120h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les ateliers de formation professionnelle ont pour finalité d'ancrer les contenus théoriques dans des situations pratiques. Des exercices et des mises en situations diverses, organisées en collaboration et co-animées par les enseignants permettront aux étudiants de mettre en œuvre leurs apprentissages dans des pratiques professionnelles en laboratoire et en termes de préparation aux stages en situation professionnelle sur le terrain.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme des AFP les étudiants seront capables de : construire une leçon →

- en respectant le canevas imposé,
- en respectant les prescrits légaux émanant de la CFWB,
- en faisant référence et en intégrant les contenus des cours théoriques pédagogiques,
- en faisant référence et en intégrant les contenus des cours théoriques en didactique de la discipline enseignée.
- en collaborant entre pairs,
- en utilisant tous les outils et supports mis à leur disposition et référencés dans les différents syllabus des cours théoriques et pratiques dispensés à la HE,
- par la pratique de recherches personnelles,
- en intégrant au fil des ateliers les analyses réflexives menées dans les différentes unités d'apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (consignes de travail)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Manuels scolaires diffusés dans l'enseignement secondaire en CFWB.
- Socles de compétence et référentiels de compétences + programmes d'enseignement + documents du CAF.
- Contenus construits en classe sur base de travaux de groupe sous la direction du maître de formation pratique, des différents intervenants et du pédagogue.
- Pour l'exercice de la pédagogie et de la didactique adapté aux cours de français langues étrangères, des manuels spécifiques et les 5 compétences seront envisagées de manière dynamique.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de Formation Professionnelle	20				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

La cote des AFP est attribuée annuellement sur base d'une décision collégiale attribuée par les différents professeurs de didactique et de pédagogie qui co-animent ces ateliers. Les différents travaux réalisés et évalués par les différents intervenants ne sont pas améliorables.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Maîtrise orale et écrite de la langue française		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant sera amené à pratiquer l'exercice complexe de rédaction et de transmission orale d'un compte rendu critique (littéraire et/ou cinématographique). Mêlant diverses dominantes discursives (information, narration, argumentation), le compte rendu critique mobilise des postures d'écriture et de communication fondamentales dans la carrière de l'enseignant. Le cours de MLE/O est conçu, par ailleurs, comme la phase d'exercitation d'une activité similaire évaluée dans le cadre du cours de français.

Une autre activité d'ampleur menée tout au long de l'année, et structurée selon la pédagogie du projet, est la rédaction d'un magazine. Les étudiants concevront eux-mêmes la structure de leur magazine et en écriront le contenu : articles de fond, interviews, comptes-rendus d'évènements culturels, etc.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- repérer, sur base d'un portfolio de critiques récentes, des constituants spécifiques du type d'écrit envisagé ;
- de reconnaître et d'utiliser les connecteurs logiques ;
- de reconnaître et d'utiliser différents types d'anaphores ;
- de reconnaître et d'utiliser les différents types d'arguments ;
- d'étendre son vocabulaire afin de satisfaire aux exigences fines de l'expression d'un jugement de goût ;
- de transmettre, à l'écrit et à l'oral, le compte rendu critique d'une œuvre littéraire et/ou cinématographique envisagée dans le cadre du cours de français ;
- de lire, comprendre, rédiger un article de presse ;
- de lire, comprendre, rédiger une interview ;
- de repérer tout type d'erreur dans un texte écrit et d'en faire la correction.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Pierre V. Zima, *Critique littéraire et esthétique : Les fondements esthétiques des théories de la littérature*, L'Harmattan, 2004.
- Joëlle Gardes-Tamine et Marie-Claude Hubert, *Dictionnaire de critique littéraire*, Armand Colin, coll. « Dictionnaire », Paris, 4^e édition 2011.
- 100 exercices « Mieux rédiger », exemples et corrigés, Profil pratique, n°507, Hatier
- Expression écrite et orale « Ecrire avec logique et clarté », Profil pratique, n° 391, Hatier
- www.ccdmd.qc.ca/fr Amélioration du français> matériel à imprimer> Stratégies d'écriture> n°2 Le compte-rendu critique
- Diverses critiques littéraires et/ou cinématographiques contemporaines émanant de revues spécialisées et de la presse francophone.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Maitrise orale et écrite de la langue	20			MLO : 10 %	45 %	45 %		Report	45 %	(10 %)

Autres (à préciser) :

⇒ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : Les étudiants devront faire la preuve de leurs acquis en MLE au travers de la rédaction d'un article de presse.

L'évaluation de cette AA sera dès lors ventilée de la sorte :

10% => MLO (évaluation de janvier);

45% => Rédaction d'une critique littéraire (déjà notée);

45% => Rédaction d'un article de presse (session mai-juin)

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Table des matières

1. Maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
 - 1.1. Fondements du « numérique », terminologie et concepts
 - 1.2. Usage efficace des outils de bureautique
 - 1.2.1. Traitement de texte
 - 1.2.2. Présentation assistée par ordinateur
 - 1.2.3. Tableur
 - 1.3. Ressources TIC pour l'enseignement
 - 1.3.1. Tableau blanc interactif (TBI)
 - 1.3.2. Autres logiciels (spécifiques à la discipline d'enseignement)
2. Intégration des TIC dans son enseignement
 - 2.1. Apport du numérique dans l'apprentissage
 - 2.2. Recherche, gestion et partage de ressources
 - 2.3. Créer des activités d'apprentissage intégrant des outils technologiques

Description

Vous serez amené à utiliser efficacement les principaux logiciels de bureautique pour produire des supports de qualité. Vous aurez également l'opportunité de découvrir des équipements et logiciels spécifiques permettant d'enrichir vos approches pédagogiques.

Les manipulations techniques seront expliquées et démontrées. Dans le cadre de séances d'exercices, vous aurez l'occasion d'appliquer les techniques étudiées pour produire des documents, présentations, tableaux, graphiques en rapport avec votre futur métier.

Par le biais de la pratique, vos interactions « avec la machine » seront plus précises et vous serez capable d'anticiper les résultats. Le but des différents exercices et travaux est de développer un savoir-faire à travers une approche réfléchie et un usage autonome des Technologies de l'Information et de la Communication. Par ailleurs, vous serez encouragé à faire preuve de curiosité pour développer, à la fois, le sens de l'innovation et votre culture numérique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

À la fin du cours, vous serez capable de :

- produire des documents numériques diversifiés (courrier, plan de leçon, feuille d'exercices, affiche, brochure, rapport d'étude) en utilisant efficacement les fonctionnalités d'un traitement de texte ;
- créer une présentation assistée par ordinateur dans le but de soutenir un discours ou d'illustrer une explication ;
- ~~présenter des données sous forme de tableaux (inventaire, comptes, présences, grille d'évaluation, ...)~~ ;
- créer des leçons destinées à être utilisées sur un tableau interactif ;
- maîtriser l'usage d'un nouveau logiciel et d'y déceler un intérêt pédagogique ;
- organiser le fruit de ses recherches et de les partager avec d'autres utilisateurs ;
- intégrer la dimension technologique lors de la préparation d'activités d'apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Cours Bardou (<http://www.coursbardou-microsoftoffice.fr/>)
- Guide utilisateur ActivInspire (<http://www1.prometheanplanet.com/fr/>)
- Amadiou, F. & Tricot, A. (2014). *Apprendre avec le numérique*. Paris : Retz.
- Modèle TPACK (<http://www.tpack.org/>)
- Modèle SAMR (R. Puentedura)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ordinateur, médias et TIC	20			25 %		75 %			100 %	

Autres (à préciser) :

- ⇒ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen : examen "écrit" avec utilisation de l'ordinateur, consistant en la création à domicile et l'envoi par mail d'un fichier Word et d'un fichier PowerPoint, élaborés en fonction des consignes fournies avant l'examen.

Vu les circonstances présentes, il n'y aura pas d'évaluation de TJ, contrairement aux indications du dispositif initialement envisagé.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Stages pédagogiques		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 120h (120h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité professionnelle d'enseignement selon les modalités suivantes :

- 1^e stage dans l'enseignement secondaire inférieur général, technique de transition ou technique de qualification. La semaine précédant ce stage est consacrée à de l'observation dans les classes et à la préparation des leçons.
- 2^e stage dans l'enseignement secondaire inférieur général, technique de transition ou technique de qualification.

Pour chaque stage, l'étudiant devra prêter au minimum 2 heures d'observation par discipline et par maître de stage dans les classes. Pour chaque semaine de stage, l'étudiant devra prêter 14 heures d'enseignement minimum c'est-à-dire 8 heures de français et 6 heures de FLE en veillant à VARIER les années d'enseignement.

Les étudiants seront accompagnés par les enseignants de la HE pour la préparation de leur stage et par leurs maîtres de stage durant leurs prestations dans la classe d'enseignement.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant devra mettre en œuvre ses acquis en termes pédagogiques et didactiques pour préparer et animer les activités d'apprentissage décidées par un maître de stage de son choix dans un établissement scolaire secondaire ordinaire ou de type FLE. Pour réussir sa mission, il bénéficiera d'une préparation collective ciblée mais aussi individualisée et préalable durant les AFP.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (pratique professionnelle en situation professionnelle)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- les programmes d'enseignement en français édités par la FWB
- le référentiel européen des compétences de FLE
- des manuels scolaires en vigueur dans l'enseignement du français en secondaire (Voie active, Point Virgule, Texto, ...)
- les ressources éditées par le CAF Huy Tihange
- ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	40				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

STAGES : dépôt d'un dossier comprenant l'ensemble des préparations de leçons ainsi qu'un rapport réflexif et critique sur les dispositifs élaborés + discussion orale (sur Teams) pour permettre à l'étudiant de justifier ses choix méthodologiques et/ou de préciser les éléments qui seraient restés implicites dans son analyse. Intervient également dans l'évaluation de ce rapport de stage le fait que l'étudiant a bel et bien rentré ses préparations de stage deux jours ouvrables avant le début du stage (soit le jeudi 12 mars).

La répartition des points est la suivante : 50% le stage 1 (Q1) + 50% le rapport de stage 2 (Q2)

La discussion finale qui se tiendra sur Teams durera 20 minutes.

Pour chaque discipline enseignée, à chaque stage (1 et 2), chaque étudiant sera évalué par un didacticien spécialisé dans la discipline d'enseignement, un pédagogue de la HE et par son maître de stage. La cote annuelle attribuée pour les différentes prestations sera décidée par un conseil didactique.

Pour ces stages pédagogiques, le *Conseil de classe didactique* ne procédera en aucune façon à une moyenne des notes obtenues en stage dans les deux disciplines d'enseignement (Français / F.L.E.) pour apprécier la note didactique globale. Les stages doivent en effet être réussis au sein des **deux disciplines** pour que l'UE puisse être validée.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP2	
		Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°2	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Expression verbale et gestuelle		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 5h (5h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- À partir d'exemples concrets (jeux de rôles, par exemple) : observations et réflexions.
- Exercices afin d'apprendre à se poser, à maîtriser ses émotions et à pouvoir réagir de façons appropriées à différentes situations liées à la classe.
- Exercices de lecture : apprendre à « donner » un texte (ébauche du travail de la voix, du maintien et du regard).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Prendre conscience de l'importance de l'aisance gestuelle, du regard et des mots au contact de la classe.
- Donner des pistes concrètes afin d'améliorer, par soi-même, son savoir ÊTRE.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

(néant)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Expression verbale et gestuelle	présentiel									

Autres (à préciser) :

⇒ Pas d'évaluation formelle du module de formation, hormis la participation obligatoire.

Langue d'évaluation : Français Autre (sans objet)

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE FD3	
	Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°3	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Martine Muselle (martine.muselle@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [***Français \(partim 3\)***](#)
- [***Français langue étrangère & français langue seconde \(partim 3\)***](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes les dimensions.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et pratiques.
- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, manuels de FLES, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les apprenants au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes des champs disciplinaires.
- Mettre en œuvre les dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes, référentiels de niveaux en rapport avec le CECR) pour construire une action réfléchie.

- Maîtriser la matière vue au cours afin de mettre en place un transfert de compétences adapté au public-cible.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 3)	60	11 %	51 %	38 %				Report	51 %	38 %
Français langue étrangère et seconde (partim 3)	40	20 %	80 %					Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En français, le cours est composé de trois parties ; chacune de ces trois parties doit être réussie à 10/20.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

 heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD3	 WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
		Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°3	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français – Partim 3		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 112,5h (90h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Trois parties composent l'activité d'apprentissage « Français : partim 3 » : outils de la langue, littérature générale et littérature de jeunesse

a) Outils de la langue (35h) :

Ce cours vise à découvrir les arcanes des textes à dominante descriptive ou narrative. L'étude des structures langagières permet d'appréhender le sens des textes, de produire des écrits riches et qui font sens pour les étudiants. Ces derniers développeront leur esprit critique, ce qui leur permettra de privilégier la forme langagière la plus appropriée à leur projet de communication. En outre, ce cours mettra en lumière les inférences par le biais de diverses stratégies de lecture.

b) Littérature générale (35h) :

Le roman constitue un formidable laboratoire accélérant la connaissance de l'humain, permettant d'accéder à une pluralité d'« être au monde » et de niveaux de conscience, inaccessibles en temps réel. Au détour des enjeux importants de *participation* et de *mise à distance* qui sous-tendent la problématique de la lecture littéraire en classe de français, ce sera ici la question du temps romanesque qui retiendra notre attention. Cette notion constituera le cadre du cours, lequel s'intéressera non seulement aux outils langagiers permettant la représentation du temps dans l'énonciation fictionnelle (vs factuelle), mais permettra également d'aborder l'anti-utopie, sous-genre transversal à différents types de discours, qui permet au lecteur de voyager dans des temps parallèles ou futurs fictionnels. Nous verrons par ce biais générique comment la fiction s'avère un puissant révélateur d'une époque.

c) Littérature de jeunesse (20h) :

Ce cours tend à rendre l'étudiant, futur professeur de français, compétent, autonome et apte à sélectionner des œuvres de qualité éditées en littérature de jeunesse. Un bref historique de l'édition jeunesse, avec un état des lieux à l'heure actuelle, constituera l'axe essentiel de l'activité d'apprentissage.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

a) Outils de la langue

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- classer, répartir les écrits de la vie quotidienne et des œuvres littéraires en se focalisant sur des critères précis pour construire une représentation ordonnée des textes ;
- analyser le contenu des textes à dominante descriptive ou narrative : lieu, temps, actions, personnages, etc. afin d'en extraire les caractéristiques et les sens explicite, semi-implicite et implicite ;
- sélectionner et s'appropriier les éléments grammaticaux, lexicologiques et autres qui permettent de créer des textes ;
- enseigner ces contenus à leurs futurs élèves ;
- produire des écrits dans la lignée de ceux examinés en classe.

b) Littérature générale

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- développer un esprit critique quant à la question de la représentation du temps dans des œuvres de fiction ;
- de se doter d'une culture historique quant à l'évolution de l'anti-utopie ;
- de repérer les différents indices temporels dans des énoncés fictionnels et factuels ;
- de nuancer la valeur de temps verbaux utilisés en divers contextes d'énonciation ;
- de mettre en œuvre des cercles de lecture transposables dans les classes du secondaire inférieur ;

	Acronyme / numéro de l'UE : FD3	
	Unité d'Enseignement : Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°3	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français langue étrangère et français langue seconde – Partim 3	
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...) Période : Quadrimestre 1	
Nombre d'heures : 52,5h (45h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- La lecture : méthodes, principes didactiques et mises en pratique de l'apprentissage de la lecture conformément au public-cible (peu ou pas scolarisé ; scolarisé dans un autre alphabet que l'alphabet latin ; scolarisé dans l'alphabet latin).
- L'évaluation : principes de l'évaluation en classe de langue ; critique et analyse d'outils ; évaluations de prestations d'apprenants.
- Le langage non verbal : place dans la communication ; comparaisons interculturelles ; outil et objectif d'enseignement/apprentissage de la langue-cible.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Transposer les différents principes méthodologiques vus et/ou vécus au cours dans les préparations de leçons et dans le cadre des stages en FLES.
- Développer une expertise dans le choix d'une méthode de lecture adaptée au public-cible peu ou pas scolarisé et mettre en pratique une action pédagogique orientée par ce choix.
- Connaître les stratégies de lecture et les exploiter en fonction du public-cible.
- Évaluer la prestation d'un apprenant en fonction de la macro-compétence exercée (lire, écrire, parler, interagir, écouter) et lui attribuer un niveau conforme au CECR.
- Se servir du langage non verbal pour favoriser le processus d'enseignement/apprentissage de la langue-cible et en percevoir l'aspect culturel pour gérer la possibilité de chocs culturel au sein de la classe de langue.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir bibliographie et sitographie distribuées au début de la formation et à la fin de chaque chapitre.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français langue étrangère et seconde (partim 3)	40	20 %	80 %					Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE FD4	
	Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°4	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Charlyne Audin (charlyne.audin@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Français \(partim 4\)](#)
- [Français langue étrangère et français langue seconde \(partim 4\)](#)
- [Culture et civilisation des pays francophones](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Compétence 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Compétence 3 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Compétence 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et pratiques.
- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, manuels de FLES, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les apprenants au monde.
- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes des champs disciplinaires.
- Mettre en œuvre les dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes, référentiels de niveaux en rapport avec le CECR) pour construire une action réfléchie.
- Maîtriser la matière vue au cours afin de mettre en place un transfert de compétences adapté au public-cible.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 4)	60					100 %			100 %	
FLE & seconde (partim 4)	35				20 %	80 %		Report	80 %	
Culture et civilisation pays francophones	5					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

 heCh CHARLEMAGNE	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD4	 WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
		Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°4	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français – Partim 4		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 112,5h (90h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Trois parties composent l'activité d'apprentissage « Français (partim 4) » : outils de la langue, littérature générale et littérature de jeunesse

a) Outils de la langue (35h) :

Ce cours vise à découvrir les arcanes des textes à dominante argumentative ou explicative. L'étude des structures langagières permet d'appréhender le sens des textes, de produire des écrits riches et qui font sens pour les étudiants. Ces derniers développeront leur esprit critique, ce qui leur permettra de privilégier la forme langagière la plus appropriée à leur projet de communication. En outre, ce cours mettra en lumière les inférences par le biais de stratégies de lecture.

b) Littérature générale (35h) :

Axe 1

Quels sont les modes de relation entre une image et un texte ? L'image permet-elle une meilleure compréhension du texte et, à l'inverse, les mots sont-ils capables de « dire » les images, sans les contraindre, sans les trahir, autrement dit, sans réduire la sphère spécifique du langage iconique à celle de la linguistique ? Dans le cadre de ce cours, nous explorerons diverses pistes didactiques en étudiant les stratégies de lecture spécifiques que permet l'image une fois associée au texte. Du texte à l'image, de l'image au texte, nous étudierons comment certaines pratiques participent de la création d'un imaginaire singulier.

Axe 2

Comment articuler grammaire et poésie ? Quelles pratiques de la langue instaurer en classe pour renouer avec le sens même de la créativité linguistique ? Quel est le rôle de la poésie en société ? Est-elle un genre élitiste ? Le slam est-il différent de la parole poétique ? Le cours de littérature générale interrogera sociologiquement la place d'un genre aux multiples facettes dans notre monde et dans la vie d'une classe. Des ateliers d'écriture et de prise de parole publique (auxquelles la présence et la participation active de chacun sera requise) jalonneront tout le deuxième quadrimestre. Occasion pour les étudiants de réfléchir à leurs représentations de la langue et de tester pratiquement une ressource didactique importante pour leur profession future.

c) Littérature de jeunesse (20h) :

Ce cours veut montrer les richesses de ces œuvres, et permettre aux étudiants de les exploiter judicieusement au sein d'une classe. Il veut aussi montrer le foisonnement des genres, des thématiques et des techniques narratives dans, plus spécifiquement, le roman pour adolescents. En effet, vu la production massive du secteur, il est important que l'étudiant sache poser un choix éclairé, qui corresponde au mieux aux objectifs visés, en accord avec les prescrits légaux. Le cours veut aussi étudier et analyser les auteurs et les maisons d'édition qui œuvrent pour une littérature de jeunesse de qualité.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

a) Outils de la langue

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- d'analyser le contenu des textes à dominante argumentative ou explicative : lieu, temps, actions, personnages,... afin d'en extraire les caractéristiques et les sens explicite, semi-implicite et implicite ;
- d'utiliser les stratégies de lecture pour comprendre les sens littéral, inférentiel et personnel dans des textes ;
- de pratiquer une lecture active ;
- de travailler grâce à des techniques de lecture comme le dévoilement progressif, les cercles de lecture,...

b) Littérature générale

Axe 1

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser les notions de dénotation et de connotation dans le cadre d'analyse d'images ;
- envisager les différentes stratégies de lecture de l'image associée au texte ;
- distinguer les différents modes rhétoriques du rapport texte-image ;
- produire une leçon où l'image constitue un auxiliaire de lecture.

Axe 2

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- porter un regard neuf sur l'offre des institutions culturelles permettant la prise de parole publique ;
- envisager la richesse d'une collaboration avec institution culturelle et s'intégrer dans la réflexion de la Coupole "Culture-Enseignement" du Pacte d'Excellence de la FWB ;
- pratiquer la langue dans un esprit créatif et démocratique.

c) Littérature de jeunesse

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- sélectionner des œuvres éditées dans des secteurs « jeunesse » en fonction des compétences qu'il désire travailler et des objectifs qu'il poursuit ;
- considérer la richesse des genres abordés au sein du roman pour adolescents et de voir en quoi ces genres permettent l'acquisition d'une culture littéraire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Pour chacune des trois parties qui composent cette activité d'apprentissage, une bibliographie /sitographie et un programme de lecture seront mis à la disposition de l'étudiant en début de formation.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (ateliers d'écriture, ateliers slam, sorties culturelles)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 4)	60					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

⇒ Mise en place de travaux en remplacement des épreuves écrites présentiellees : Différents travaux à rendre en fonction des divers cours de français (voir consignes diffusées par les titulaires).

Vu les circonstances présentiellees, il n'y aura pas d'évaluation de TJ, contrairement aux indications du dispositif initialement envisagé.

Un échec (moins de 10/20) dans l'une des parties de l'activité d'apprentissage entraîne l'échec de l'ensemble de cette activité pour l'UE FD4.

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

	Acronyme / numéro de l'UE : FD4	
	Unité d'Enseignement : Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°4	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français langue étrangère et français langue seconde – Partim 4	
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...) Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 52,5h (45h)		

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Exposé sur un thème culturel au choix (à mener dans une perspective de comparaison interculturelle).
- L'oral : notions de phonétique ; enseignement/apprentissage de la prononciation (en relation avec les difficultés propres de l'apprenant et les caractéristiques de sa langue-source) ; caractéristiques de la chaîne parlée française et pistes didactiques ; travail de la compréhension et de la production orales en classe de FLES.
- La grammaire : particularités de l'enseignement/apprentissage de la grammaire en langue étrangère et pistes didactiques.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Mener un travail sur un thème culturel au choix en fonction de consignes précises et de l'intérêt que représente le thème choisi pour le futur métier d'enseignant de FLES.
- Analyser les difficultés rencontrées par l'apprenant allophone dans son apprentissage du français parlé et remédier à ces difficultés.
- Critiquer et concevoir des outils destinés à travailler l'oral dans toutes ses dimensions auprès d'un public non francophone.
- Différencier la didactique de la grammaire FLM et celle du FLES et adapter ses dispositifs d'enseignement/apprentissage en fonction du public-cible.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Traces écrites d'exposés oraux)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir bibliographie et sitographie distribuées au début de la formation et à la fin de chaque chapitre

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français langue étrangère et seconde (partim 4)	35				20 %	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

- ⇒ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen :
Analyse de cas et proposition d'action/remédiation en lien avec les contenus du cours.
Création et adaptation d'outils pédagogiques à partir des éléments théoriques vus au cours.

Un travail de comparaison interculturelle sur un thème au choix constitue la note du TJ.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD4	
		Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°4	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Culture et civilisation des pays francophones		
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	
Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours vise à découvrir certaines notions sur les civilisations passées et à les mettre en perspective avec la société francophone actuelle de manière à prendre conscience de l'héritage du passé.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de percevoir les grandes caractéristiques culturelles des civilisations vues en classe et les influences que celles-ci ont sur les autres civilisations, ainsi que sur notre culture francophone d'aujourd'hui.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (exposés et documents internet)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- BALARD M., GENET J.-P., ROUCHE M., Le Moyen Age en Occident, Hachette Supérieur, "HU Histoire", Paris, 2003.
- DUBUISSON Michel, *Histoire de l'Antiquité*, syllabus, Ulg, 2003-2004.
- ERPHAGNON Lucien, *Histoire de la Rome antique, Les armes et les mots*, Tallandier, s.l., 2007, 4^e édition revue et augmentée.
- LE BOHEC Yann, LE GLAY Marcel, VOISIN Jean-Louis, *Histoire romaine*, Presses Universitaires de France, Paris, 2002, 7^e édition corrigée.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Culture et civilisation pays francophones	5					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE FG	
	Intitulé complet de l'UE : Formation Générale	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes :		
Vincent Furnelle (vincent.furnelle@hech.be)		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Initiation aux arts et à la culture \(A/B\)](#)
- [Sociologie et politique de l'éducation \(A\)](#)
- [Formation à la neutralité \(A\)](#)
- [Notions d'épistémologie des disciplines](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté

e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle,
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel',
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre,
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art, aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel,
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence,
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images.
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (la Culture).
- D'expliquer les sources socio-historiques de l'organisation de l'enseignement en Belgique.
- D'identifier les acteurs, les institutions, les enjeux sociaux et l'organisation de l'enseignement en Communauté Française,
- D'exposer les principales théories sociologiques relatives à l'éducation (reproduction sociale, auto-sélection, piège scolaire, ...)
- Associer à chaque pédagogie abordée son (ses) idée(s) principale(s).
- Comprendre des enjeux passés et actuels dans le monde de l'éducation (de l'enseignement) et de faire des liens entre ces différents enjeux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Initiation aux arts et à la culture (A/B)	40		50 % * 50 % *						50 % * 50 % *	
Sociologie et politique de l'éducation	40		100 %						100 %	
Formation à la neutralité	présentiel									
Épistémologie des disciplines	20		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

* IACU (visites) : 50% travail à remettre - IACA : 50 % examen écrit

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG		
		Intitulé complet de l'UE : Formation Générale		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Initiation aux arts et à la culture			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures : 30h (27h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Explorer, comprendre (la Culture-la culture)- cours, ateliers, visites
- S'approprier des contenus et des langages pour caractériser, analyser les arts et la Culture (la culture).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle,
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel',
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre,
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art , aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel,
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence,
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images.
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (la Culture).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Des ouvrages d'Art, dossiers pédagogiques, revues, CD seront à la disposition des étudiants (en classe) en relation avec le thème abordé.

Une liste de sites à découvrir sera également fournie à la fin de chaque séquence.

La bibliothèque de l'école propose des livres de référence récents.

Ressources documentaires : dossiers pédagogiques, fiches pédagogiques en lien avec les visites et cinéma.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IACA IACU	40		50 % * 50 % *						50 % * 50 % *	

Autres (à préciser) :

* IACU (visites) : 50% travail à remettre - IACA : 50 % examen écrit

NB : L'évaluation peut faire l'objet d'un amendement entre le professeur et les étudiants.

Les visites effectuées dans le cadre de ce cours sont obligatoires. Dès lors, la présence de chaque étudiant est requise et peut être prise en considération dans l'évaluation.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG		
		Intitulé complet de l'UE : Formation Générale		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Sociologie et politique de l'éducation			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures : 30h (24h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours est organisé en quatre parties. La première expose les fondements de l'analyse sociologique et de l'analyse politique. La seconde développe les théories sociohistoriques de la naissance du système institutionnel d'éducation au XIX^{ème} siècle en lien avec l'émergence des catégories sociales de l'enfance et, au XX^{ème}, de l'adolescence. Il expose également les éléments historiques fondant les formes contemporaines de l'organisation de l'éducation en Belgique. La troisième partie reprend les analyses concernant les valeurs de l'école et les théories relatives à la question de la Reproduction sociale et scolaire. Elle envisage également la « classe » comme lieu de relations sociales. La quatrième et dernière partie développe la structure institutionnelle actuelle de l'enseignement en Communauté Française, les tendances de fond de l'évolution de l'enseignement et les grands débats en cours dans l'enseignement (redoublement, mixité, neutralité, ...).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

En fin de cours, l'étudiant devrait être capable :

- d'expliquer les sources socio-historiques de l'organisation de l'enseignement en Belgique.
- d'identifier les acteurs, les institutions, les enjeux sociaux et l'organisation de l'enseignement en Communauté Française,
- d'exposer les principales théories sociologiques relatives à l'éducation (reproduction sociale, auto-sélection, piège scolaire,...)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- ARIES P., *L'Enfant et la Famille sous l'Ancien Régime*, 1960
 BECKER H., *Outsiders-une étude de la déviance*, Métailleur, 1997
 BOUDON, R. *L'inégalité des chances*, Arman Collin, 1973
 BOURDIEU P. *La Distinction, critique sociale du jugement*, Minuit, 1979
 BOURDIEU P., PASSERON J.C., *Les héritiers – Les étudiants et la culture*, Minuit, Paris, 1964.
 BOURDIEU P., PASSERON J.C., *La reproduction - Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, 1970.
 BREMOND J., GELEDAN A., *Dictionnaire économique et social*, Hatier, Paris, 1990,
 CAPUL J-Y., GARNIER O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, 1999, p.281.
 CRAHAY M., *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*, De Boeck, 2012
 DE COSTER M., BAWIN B., PONCELET M., *Introduction à la sociologie*, De Boeck, 2001, p.234.
 DE SINGLY F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Editions Nathan université, Sociologie, n° 37, 1997, 126p.
 DELCOURT J., Syllabus de « Sociologie de l'éducation », UCL. 1986,
Dictionnaire de la sociologie, Larousse, Essentiels, 1990
 DRAELANTS H, DUPRIEZ V., MAROY C. *Le système scolaire*, dossier du Crisp n°59, Bruxelles, 2003
 DURAND, J.P., WEIL R., *Sociologie contemporaine*, Vigot, 1989
 DURKHEIM E., 1893, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1973
 GAUCHET M., *L'école à l'école d'elle-même – contraintes et contradictions de l'individualisme démocratique*, le débat, n°37, novembre 1985, pp.55-86.
 GELLNER E., *Nations et nationalisme*, Payot, Paris, 1989.

HALBERSTAM David, 1995, *Les fifties –La révolution américaine des années 50*, Seuil, Paris, pp.352-353.
 MONTULET B., 2002-2003 *Introduction à la Sociologie*, candidature en Droit, FUNDP, 174 p.
 MORIN E, *Enseigner à vivre, Manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud, 2014
 REA A., JACOBS D., suppléant MONTULET B., *Introduction à la sociologie*, Syllabus 2006-2007, ULB,
 STOETZEL J, *Les valeurs du temps présent, Une enquête européenne*, PUF, Paris, 1992
 THELOT C., *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982
 VAN HAECHT A., *L'école à l'épreuve de la sociologie – Questions à la sociologie de l'éducation*, De Boeck, 1998
 VOYE L., *Sociologie - Construction du monde, construction d'une discipline*, de BOECK, 1998

Autres sources :

CRISP : <http://www.actionnariatwallon.be/VocPol/vocpol.asp?terme=pilier>
<http://www.enseignement.be/index.php?page=24547&navi=45>
www.agers.cfwb.be/download.php?do_id=1624&do_check=
Sciences Humaines, « L'école en débat. Quelles politiques pour l'éducation ? », n° 153, Octobre 2004.
Sciences Humaines, « Pourquoi Apprendre », Numéro spécial n°230S, Octobre 2011.
 D.C., Education, recherche et formation mobilisent près de 7 milliards d'euros, *Prof*, n°11, septembre 2011, p.40.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sociologie et Politique de l'éducation	40		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En vue d'assurer un niveau d'acquisition de compétence correct, l'examen s'effectue sur 23 points. Une note de 13/23 équivalra à un 10/20 comme note finale du cours. Les précisions sur le système d'évaluation seront expliquées lors des séances de cours.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG		
		Intitulé complet de l'UE : Formation générale		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Formation à la neutralité			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures : 20h (20h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le cours de neutralité vise à informer les futurs enseignants des aspects légaux liés à la profession en matière de neutralité. Cette information se double d'une réflexion critique menée sur la base d'éléments décrétaux, historiques et philosophiques en vue de sensibiliser l'étudiant à une pédagogie humaniste soucieuse de pluralisme et de tolérance.

- Approche historique et philosophique de l'organisation démocratique de la société et du principe de laïcité ;
- Analyse de la répercussion des principes démocratiques sur le projet et l'organisation sociétales et scolaires (comparaison entre la Belgique et la France) ;
- Présentation et analyse critique des divers textes de loi et des 2 décrets (1994, 2003) organisant la neutralité de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mise en perspective de ces textes par l'évocation de débats contemporains ;
- Mise en situation (travail de groupe) : analyse d'une situation concrète mettant en jeu la question de la neutralité dans l'enseignement et présentation orale à la classe (une partie du travail de réflexion par groupe s'effectuera en autonomie pour des raisons évidentes d'organisation).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

La formation à la neutralité vise à former les intervenants de l'enseignement aux exigences des décrets affirmant et organisant la neutralité de l'enseignement officiel et officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles (1994, 2003) et aux "grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne". L'information juridique, politique, historique et philosophique fournie engagera une réflexion critique sur les objectifs et enjeux démocratiques. Le futur enseignant sera en outre sensibilisé à la nécessité de développer au sein de sa propre pratique professionnelle une démarche pédagogique visant à réaliser ces objectifs (souci de diffuser une information critique, tolérance et promotions des droits, libertés et valeurs démocratiques tels que définis dans la Constitution et les divers textes relatifs aux droits de l'homme). Il devra au final adopter une attitude "neutre", garantie indispensable d'un projet scolaire et sociétal démocratique.

Compétences visées :

- "Être informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux en référence" ;
- "Entretenir avec l'institution, les collègues et les parents des relations de partenariat efficace" ;
- "Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle".

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- "La neutralité n'est pas neutre !", N. Geerts, éd. La Mulette, 2011.
 "Histoire de la laïcité en Belgique", H. Hasquin.
 "Qu'est-ce que la laïcité?" Catherine Kintzler, Vrin.
 "Les cours philosophiques revisités: une utopie ?", V. Dortu, éd. ULg.

Moniteur belge et textes fondateurs organisant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (<http://enseignement.be/index.php?page=25230&navi=12>) ; projets pédagogiques des différents réseaux

d'enseignement ; extraits de presse ; articles scientifiques ; extraits d'ouvrage ; outils pédagogiques permettant de réfléchir et de diffuser les valeurs démocratiques ; divers documents vidéos, etc.
La bibliographie sera détaillée lors du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (projection commentée de documentaires vidéos) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Formation à la neutralité	présentiel									

Autres (à préciser) :

Il n'y a pas d'examen. L'évaluation porte sur la présence au cours et la participation aux activités proposées (travaux de groupe, réflexions, exposés, synthèses, ...)

La présence et la participation au travail de fin de formation sont obligatoires ; elles constituent le critère d'obtention du certificat attestant que la formation a bien été suivie.

Langue d'évaluation : Français Autre (sans objet)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE FG			
		Intitulé complet de l'UE : Formation générale			
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Notions d'épistémologie des disciplines				
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures : 15h (13,5h)					

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Mise en place d'une réflexion philosophique autour de la notion générale de "connaissance" et sur la manière dont l'Homme construit ses savoirs.

Evocation illustrée de grands moments de l'histoire de la pensée occidentale déterminant les conceptions des démarches en vue de connaître et de rechercher la vérité.

Nourrir en parallèle une réflexion critique à propos des sciences d'aujourd'hui : méthodes, unicité ou diversité des récits et modèles, relation et communication entre les savoirs, outils, limites des champs d'investigation, des explications, crises, révolutions, vulgarisation et enseignement.

Lecture critique d'articles ou d'extraits de textes illustrant le questionnement épistémologique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Objectifs du cours :

Construire une interrogation philosophique autour des notions générales de "vérité" et de "connaissance" et, dans ce cadre, mener une réflexion critique autour de la science, de ses méthodes, de ses évolutions et de ses limites.

Compétences à atteindre en tant que « praticien réflexif » :

- faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde culturel ;
- s'interroger sur le statut épistémologique des différentes disciplines du savoir étudiées ;
- entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir ; être conscient de l'importance de remettre régulièrement en question ses connaissances et ses pratiques et de les actualiser.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Documentaire vidéo)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Lecture conseillée: Jean Marc Lévy-Leblond, "À quoi sert la science", coll. petites conférences, éd. Bayard, Paris, 2008.
G. Hottois, "De la Renaissance à la Postmodernité, une histoire de la philosophie moderne et contemporaine", De Boeck Université, 2002.

E. Delruelle, "Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault", De Boeck, 2006, Bruxelles.

L. Couloubaritsis, "Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme", De Boeck, Bruxelles, 2003.

G.Fourez, Apprivoiser l'épistémologie, De boeck, 2003.

J.Cl. Verhaeghe, Pratiquer l'épistémologie, un manuel de formation pour les maîtres et formateur, De Boeck, 2004.

Recueil de textes de divers penseurs sur l'épistémologie et la philosophie des sciences (G. Bachelard, K. Popper, Th. Kuhn, A. Einstein, I. Stengers, J-M Lévy-Leblond,...)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Épistémologie des disciplines	20		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

...

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : CP5	
	Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°5	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE AIP3)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- 1) [**Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et la détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation**](#)
- 2) [**Étude critique des grands courants pédagogiques**](#)
- 3) [**Élaboration du projet professionnel**](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

La compétence n°2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

La compétence n°4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

La compétence n°5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

La compétence n°6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Différenciation, orthopédagogie	40						100 %			100 %
Étude critique grands courants pédagogiques	40					100 %			100 %	
Élaboration du projet professionnel	20					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP5		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°5		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et la détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 30h (24h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Chapitre 1. Qu'est-ce que la différenciation des apprentissages ? Pourquoi différencier ?
- Chapitre 2. Les difficultés d'apprentissages ou « Quels sont les aspects motivationnels et cognitifs des difficultés d'apprentissage ? Quel est le rôle des pratiques d'enseignement ? » (Pelgrims & Cebe, 2010)
- Chapitre 3. Différencier... Sur base de quelles informations ?
- Chapitre 4. Trois modèles pour penser ses pratiques de différenciation
- Chapitre 5. L'organisation de la classe différenciée ou « Comment concevoir la différenciation simultanée ? »
- Chapitre 6. Différencier... en fonction de quoi ? Quels sont les cadres de référence qui permettent de penser la différenciation ?
- Chapitre 7. Enseignement spécialisé, développement atypique et notions d'orthopédagogie.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Les étudiants seront capables :

- de construire un dispositif d'enseignement différencié

- adapté à une séquence d'enseignement mise en place lors d'un stage dans une classe de l'enseignement général, technique, professionnel, spécialisé ou primaire,
- présenté sous la forme d'une préparation de séquence écrite dans laquelle les moments différenciés sont clairement identifiés,
- comprenant des éléments significatifs de différenciation: respectant un maximum de critères du schéma organisateur de la différenciation, s'inscrivant dans une séquence que l'on peut rapprocher de celle de Meirieu ou de Beckers et Simons, planifiée précisément et concrètement ;

- de l'utiliser sur le terrain dans la mesure du possible ;

- de l'analyser par écrit en regard de la théorie de la différenciation des apprentissages vue au cours ;

- d'épingler par écrit les forces et les faiblesses du dispositif prévu au niveau de l'efficacité présumée de la séquence et en regard des critères de différenciation. Le cas échéant pouvoir proposer des améliorations pertinentes au dispositif.

Méthodes :

Les objectifs visés au niveau des savoirs et des compétences seront travaillés au cours comme suit:

- Alternance de travaux individuels (lectures), de travaux de groupes, d'ateliers, de moments de structuration et d'exposés.
- Mise en œuvre de pratiques, d'outils/moyens afin de favoriser la différenciation.
- Réflexion et analyse à partir de situations d'enseignement/apprentissage de différenciation observées et/ou menées lors des stages.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Films d'expériences de différenciation menées par des étudiants et des enseignants chevronnés; films montrant des difficultés d'apprentissage)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Agers (2006). L'enseignement spécialisé. Pour qui ? Pourquoi ? Tables rondes, 5.

Anderson, J.R. (1995). Cognitive psychology and its implications (4th ed.). New-York: Freeman and Co.

Anderson, J.R. (1993). *Rules of the mind*. Hillsdale, NJ : Erlbaum.

Anderson, J.R. (1983). *The architecture of Cognition*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

Beckers, J. (2006). *Accompagnement professionnel et pratiques évaluatives, Capaes 2006-2007*. Notes de cours non publiées. Liège : Université de Liège.

Beckers, J. (2004). *Formation « Enjeux des compétences », IFC*. Notes non publiées. Liège : Ulg.

Beckers, J., & Simons, G. *Outils pour gérer l'hétérogénéité des élèves au cours de langues étrangères : synthèse critique d'une recherche-action menée avec de jeunes enseignants*. Liège : Ulg.

Bee, H., & Boyd, D. (2007). *Les âges de la vie ; Psychologie du développement humain (3ème éd)*. Saint-Laurent : ERPI.

Bouffard, Th., & Vezeau, C. (2010). *Intention d'apprendre, motivation et apprentissage autorégulé : le rôle de la perception de compétence et des émotions*. In M. Dutrévis, & M. Crahay (Eds.). *Psychologie des apprentissages scolaires* (pp. 65-84). Bruxelles : De Boeck.

Bourgeois, E. (2011). *La motivation à apprendre*. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), *Apprendre et faire apprendre* (pp. 235-254). Paris : Puf.

Bourgeois, E. (2003). *Les styles d'apprentissage en formation : enjeux théoriques, épistémologiques et pratiques*. *Savoirs*, 2(2), p. 29-41.

Brossart, L. (2005). *Le rapport au savoir n'est pas une réponse, c'est une façon de poser le problème*. Entretien avec Bernard Charlot. *Vie pédagogique*, 135.

Campo, A., Dieu, V., Vanhoof, J., & Verdin, M. (2009). *Outils diagnostiques et stratégies de remédiation au service de La maîtrise des langues étrangères*. Rapport final de recherche. Sous la direction de J. Beckers, & G. Simons. Liège : Université de Liège.

Campo, A., Dieu, V., Vanhoof, J., & Verdin, M. (2009). *Outils diagnostiques et stratégies de remédiation au service de La maîtrise des langues étrangères au 1er degré du secondaire*. Dossier pédagogique. Sous la direction de J. Beckers, & G. Simons. Liège : Université de Liège.

Caron, J. (2003). *Apprivoiser les différences*. Guide sur la différenciation des apprentissages et la gestion des cycles. Montréal : Les Editions de la Chenelière.

Chapelle, G. (2010). *Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage*. Bruxelles : Agers.

Chartier, D. (2003). *Les styles d'apprentissage : entre flou conceptuel et intérêt pratique*. *Savoirs*, 2(2), p. 7-28.

Choukart, D., et al. *Enseignant, mon nouveau métier dans l'enseignement spécialisé organisé par la Communauté française*. Bruxelles : Agers

Crahay, M. (1999). *Psychologie de l'éducation*. Paris : Puf.

Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (1997). Communauté française de Belgique. *Moniteur belge*.

Croizet, J.-C. (2011). *Les préjugés sur la réussite et l'échec*. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), *Apprendre et faire apprendre* (pp. 197-210). Paris : Puf.

Delmée, P., & Moreau, C. (2009). *L'intégration, une lame de fond*. Dossier 1. Prof, 3, pp. 12-23.

Delsarte, J.-F., & Duray, D. (2010). *L'enseignement spécialisé et sa guidance en Communauté française*, Guide à l'intention des parents. Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé et Conseil supérieur de la guidance P.M.S.

Descampe, S., Robin, F., & Tremblay, Ph. (2007). *Pratiques de pédagogie différenciée à l'école primaire*. Bruxelles : Agers

Dutrévis, M., Toczek, M.-C., & Buchs, C. (2010). *Régulation sociale des apprentissages scolaires*. In M. Dutrévis, & M. Crahay (Eds.). *Psychologie des apprentissages scolaires* (pp. 86-110). Bruxelles : De Boeck.

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE Catégorie pédagogique www.hech.be Année 2016-2017 Page 132

Profil d'enseignement de la Section : Normale Secondaire - Langues germaniques

Fayol, M. (2011). *Un esprit pour apprendre*. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), *Apprendre et faire apprendre* (pp. 59-74). Paris : Puf.

Fayol, M. (2011). *Difficultés et troubles des apprentissages*. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), *Apprendre et faire apprendre* (pp. 103-114). Paris : Puf.

Galand, B. (2011). *Avoir confiance en soi*. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), *Apprendre et faire apprendre* (pp. 255-268). Paris : Puf.

Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2013). *Enseignement explicite et réussite des élèves*. La gestion des apprentissages. Bruxelles : De Boeck.

Grégoire, J. (2000). *L'évaluation clinique de l'intelligence de l'enfant*. Théorie et pratique du Wisc-III. Sprimont : Mardaga

Grégoire, J. (1999). Que peut apporter la psychologie cognitive à l'évaluation formative et à l'évaluation diagnostique ? In B. Noël, & Ch. Depover (Eds.), *L'évaluation des compétences et des processus cognitifs* (pp. 17-34). Bruxelles : De Boeck.

Jardon, D. (2009). *Syllabus de pédagogie générale, Cours destiné aux étudiants de 1E Littéraire Français Morale*. Liège : Haute Ecole Charlemagne.

Kahn, S. (2010). *Pédagogie différenciée*. De Boeck : Bruxelles.

Le premier degré en douze questions. Brochure réalisée à l'initiative du Ministre Pierre Hazette, Ministre de l'enseignement secondaire et de l'enseignement spécial. Site : Enseignement.be

Pelgrims, G., & Cèbe, S. (2010). Aspects motivationnels et cognitifs des difficultés d'apprentissage : le rôle des pratiques d'enseignement. In M. Crahay & M. Dutrévis (Eds.), *Psychologie des apprentissages scolaires* (pp.111-135). Bruxelles : De Boeck.

Perrenoud, Ph. (2008). *Pédagogie différenciée. Des intentions à l'action* (4^e édition). Issy-les-Moulineaux : ESF.

Przsmicky, H. (2004). *La pédagogie différenciée*. Paris : Hachette Education.

Pierret-Hannecart, M., & Pierret, P. (2003). *Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui*. Bruxelles : De Boeck (pp. 83-91)

Viau, R. (2004). *La motivation : condition au plaisir d'apprendre en contexte scolaire*. Extrait de la conférence inaugurale du 3^{ème} Congrès des Chercheurs en Education. Bruxelles : Communauté française

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Différenciation, orthopédagogie	40						100 %			100 %

Autres (à préciser) :

...

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La base de l'examen oral est une approche critique du travail dirigé construit par l'élève individuellement durant les séances de cours. Le travail dirigé, rédigé au format prescrit sera remis à l'enseignant 7 jours ouvrables avant la date d'examen telle que publiée dans les horaires.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP5		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°5		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Étude critique des grands courants pédagogiques			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 30h (24h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Les égalités d'accès, des chances, de traitement et des acquis + critiques.
- Critiques des méthodes d'enseignement (expositive, conditionnement et active).
- Critiques des styles d'enseignement (autoritaire, démocratique et laisser-faire).
- Critiques de la pédagogie par compétences.
- Critiques de l'enseignement démocratique, des écoles alternatives, Freinet, Montessori ...
- Critiques de ... sujets en fonction de l'actualité

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Choisir, articuler et varier ses pratiques pédagogiques et méthodes d'enseignement.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux de référence.
- Mettre en place des pratiques démocratiques et de citoyenneté.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Crahay, M. (2000). « L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances et l'égalité des acquis. », Bruxelles : de boeck.
- Hirtt, N. (2009, septembre). L'approche par compétences : une mystification pédagogique. Consulté le 14/10/2013, disponible sur www.ecoledemocratique.org, 34 pages (cet article a été publié dans « L'école démocratique », n°39, septembre 2009).
- Crahay, M. (2006, janvier-mars). Dangers, incertitudes et incomplétude de la logique de la compétence en éducation. Revue française de pédagogie, 154, 97-110.
- Réf électronique : Marcel Crahay, « Dangers, incertitudes et incomplétude de la logique de la compétence en éducation », Revue française de pédagogie (en ligne), 154, janvier-mars 2006, mis en ligne le 01 mars 2010, consulté le 14 septembre 2013. URL : <http://rfp.revues.org/143>
- Questions à la Une, Echec scolaire : notre enseignement est-il discriminatoire ? L'école de la réussite est-elle possible ?, Documentaire (DVD), RTBF, 19 septembre 2007, 55 min.
- Questions à la Une, L'école gratuite ? – Mixité à l'école, Documentaire (DVD), RTBF, 4 septembre 2013, 99 min 05.
- Die Welle (La vague), film (DVD), Dennis Gansel, Allemagne, 2008, drame, 108 min.
- Le Grain asbl, Le jeu du Mobil Social, (jeu de société), 1975 – fiche modifiée le 2 mars 2010.
- Documents traitant des sujets liés à l'actualité

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Débats) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Étude critique grands courants pédagogiques	40					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

- ⇒ Mise en place d'un travail en remplacement de l'examen écrit en session : Travail individuel à envoyer par mail (muriel.lecog@hech.be) => Travail de recherche au sujet des avantages, points communs, différences... de méthodes d'enseignement et d'apprentissage et pédagogies. Avec un choix de 2 questions à traiter parmi 3 ou 4 proposées.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : CP5		
		Intitulé complet de l'UE : Compétences pédagogiques n°5		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Élaboration du projet professionnel			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 15h (13,5h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Ce cours tente d'aider l'étudiant à réaliser une auto-évaluation juste de sa personne et de son enseignement afin de développer un sentiment d'efficacité personnelle.

En effet, comme l'a étudié Bandura (1993), « la croyance en son efficacité personnelle a de fortes répercussions sur l'explication des échecs. Une personne qui a un fort sentiment d'efficacité personnelle cherche à tirer une leçon de ses erreurs, alors qu'une personne ayant un faible sentiment d'efficacité personnelle interprète l'échec comme un désastre ».

Nous proposerons un dispositif d'enseignement abordant de multiples facettes auxquelles sont soumis les jeunes enseignants :

- Quelle image ai-je de moi-même, comment est-ce que je me perçois en tant qu'enseignant (forces et faiblesses) ?
- Où et comment postuler ?
- Comment rédiger un CV et lettre de motivation pouvant me différencier d'un autre candidat ?
- Que signifie réellement enseigner, quels devoirs ?
- Comment les autres jeunes enseignants gèrent-ils leur entrée dans le métier ?
- Comment ai-je évolué durant ma formation ?
- Comment voudrais-je évoluer en tant qu'enseignant ?
- Comment vais-je continuer à me former ?

Une programmation détaillée permettra aux étudiants de planifier leur travail. Chaque séance de cours abordera une question particulière en lien avec le métier d'enseignant. La réponse produite par l'étudiant en classe ou en toute autonomie contribue à l'élaboration de son projet professionnel.

Le dispositif proposé se veut interactif en intégrant les apports des étudiants et en induisant les informations théoriques nécessaires. La réalisation des travaux demandera une démarche active et investie basée sur des travaux de groupe, des échanges de pratiques, des débats ainsi que des lectures et travaux personnels.

Sera également abordée la question du pacte pour un enseignement d'excellence : présentation et réflexions sur les conséquences de cette réforme sur le métier d'enseignant.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de définir les contours de son identité d'enseignant en tenant compte

- des différentes facettes qui composent son métier,
- de ses connaissances relatives à l'enseignement et de l'apprentissage,
- des enseignements qu'il a retirés de ses pratiques professionnelles,
- de l'image du métier et de l'image de lui dans le métier, images qu'il a façonnées grâce aux rencontres et situations professionnelles,
- aux projets d'action professionnelle qu'il se donne à court, moyen et long terme.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Débuter dans l'enseignement de F. Clerc, Hachette éducation, Paris, 1998.
Manuel pour l'enseignant (même débutant) de F. Muller, l'Étudiant, Paris, 2005.
Le portfolio de développement professionnel continu de Richard Desjardins, Montréal, 2001
La revue « Cahiers pédagogiques » sur les débuts dans le métier d'enseignant.
Le site enseignement.be

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (dispositif d'apprentissage hybride, tutorat à distance) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Élaboration du projet professionnel	20					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

...

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : AIP3	
	Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°3	
ECTS : 20	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 4 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (AIP2)		
Corequis : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (CP5)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes :		
Charlyne Audin (charlyne.audin@hech.be)		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- 1) [Stages pédagogiques](#)
- 2) [Ateliers de formation professionnelle](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Compétence 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Compétence 2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Compétence 3 : Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme un acteur social et culturel au sein de la société.
- Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Compétence 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissages qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Compétence 7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de références.

- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents et ressources pédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décret, socles de compétences, programmes, référentiels) pour construire une action réfléchie.
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des apprenants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	85				100 %			Report		
Ateliers de formation professionnelle	15				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

Pour les stages pédagogiques, le *Conseil de classe didactique* ne procédera en aucune façon à une moyenne des notes obtenues en stage dans les deux disciplines d'enseignement (Français / F.L.E.) pour apprécier la note didactique globale. Les stages doivent en effet être réussis au sein des **deux disciplines** pour que l'UE puisse être validée.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP3 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°3		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Stages pédagogiques			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 300h (300h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Cette activité d'apprentissage prévoit trois stages. Chaque stage comporte des heures d'enseignement en français dans l'enseignement ordinaire et spécialisé ET, en même temps, des heures d'enseignement en FLE dans des institutions de formation (ASBL, enseignement de promotion sociale, ...) qui en organisent.

Les trois périodes de stage sont les suivantes :

- 1^e stage dans l'enseignement technique **et** professionnel (enseignement qualifiant) **OU** dans l'enseignement secondaire inférieur général ou technique de transition.
- 2^e stage dans l'enseignement spécialisé.
- 3^e stage dans l'enseignement secondaire inférieur général ou technique de transition **OU** dans l'enseignement technique **et** professionnel (enseignement qualifiant).

Quelques balises concernant l'organisation des stage (notez que ces balises seront rappelées et développées dans un document intitulé "**Vade Mecum des stages**" ainsi que dans la convention de stage, tous deux distribués en début d'année académique que vous êtes tenus de respecter) :

- Comme pour les stages précédents, vous recherchez vos lieux de stage en toute autonomie.
- En ce qui concerne le stage dans l'enseignement qualifiant, vous presterez, dans la mesure du possible, la moitié des heures dans l'enseignement technique, l'autre moitié dans l'enseignement professionnel.
- Votre stage dans l'enseignement spécialisé doit être presté dans la forme 3 et/ou dans la forme 4. Au sein de ces formes d'enseignement, vous vous adresserez, de préférence à des élèves qui relèvent du type 1 (adolescents atteints d'arriération mentale légère), ou type 3 (adolescents atteints de troubles du comportement et de la personnalité) ou type 4 (adolescents atteints de déficiences physiques).
- Pour chaque semaine de stage dans l'enseignement qualifiant et général, il vous est demandé de prester 18 heures d'enseignement minimum c'est-à-dire 10 heures de français et 8 heures de FLE.
- Dans l'enseignement spécialisé, vous presterez 14 heures d'enseignement minimum c'est-à-dire 8 heures de français. Pendant ce stage, les étudiants de l'option FLE n'effectuent pas leurs heures d'enseignement en FLE dans l'enseignement spécialisé mais bien dans les institutions de formation en FLE qui leur sont renseignées par ailleurs.
- Pour les stages dans l'enseignement qualifiant et l'enseignement général, il vous est demandé de réaliser obligatoirement (au minimum) 2 heures d'observation par discipline d'enseignement dans les classes dont vous aurez la responsabilité. Pour le stage dans l'enseignement spécialisé, le nombre d'heures d'observation se monte à 3 heures d'observation en français.
- Ces trois stages actifs sont évalués sur la base de rapports d'observation rédigés par vos maîtres de stage et par les professeurs de la H.E. La synthèse de ces rapports est élaborée et discutée dans le cadre des conseils didactiques.
- Des documents sont à remettre et/ou à compléter avant chaque stage : des lettres à l'attention de vos maîtres de stage et à la Direction de l'établissement qui vous accueillent, une demande d'affectation de stage, une convention de stage, un horaire pour chaque stage remis trois jours ouvrables avant le début officiel des stages.
- Toute heure de stage prestée doit être soutenue par une préparation en bonne et due forme, sans faute d'orthographe, selon le canevas enseigné, à savoir la méthodologie de la leçon, les documents-élèves et leur corrigé.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de références.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- Collaborer à la réalisation de partenariat engagé entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents et ressources pédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décret, socles de compétences, programmes, référentiels officiels) pour construire une action réfléchie.
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des apprenants et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des apprenants.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Vade Mécum des stage, lettres à l'attention des maitres de stage et des directions d'établissement, horaire de stage, convention de stage, canevas de préparation de leçons, programmes et référentiels)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cliquez ici pour taper du texte.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Stages) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages pédagogiques	85				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

Dans la section littéraire, la validation des stages est conditionnée par les éléments suivants :

- 8 semaines de stage;
- au moins une visite de stage et/ou une évaluation du mds pour les deux premières semaines de stage du dernier stage;
- des préparations finalisées remises aux mds 2 jours ouvrables avant le début du dernier stage (cf. Convention de stage).

L'étudiant en difficulté pourrait présenter des leçons à défendre oralement de telle sorte que son évolution puisse être appréciée. En B3, l'ensemble des compétences attendues en fin de cursus doivent être validées. Aussi, si l'étudiant ne valide pas les stages pour des motifs liés à la gestion de classe, ou si les difficultés n'avaient pu être levées, il effectuera un stage complémentaire dans le cadre d'une prolongation de session ou d'une session ouverte.

Pour les stages pédagogiques, le *Conseil de classe didactique* ne procédera en aucune façon à une moyenne des notes obtenues en stage dans les deux disciplines d'enseignement (Français / F.L.E.) pour apprécier la note didactique globale. Les stages doivent en effet être réussis au sein des **deux disciplines** pour que l'UE puisse être validée.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Nous vous enjoignons vivement :

- à lire avec la plus grande attention la convention de stage que vous êtes tenus de signer et de respecter à la lettre ;
- à **prendre connaissance des règlements** en vigueur dans l'établissement qui vous accueille ;
- à **faire preuve d'une scrupuleuse ponctualité** en ce qui concerne les cours ou les rendez-vous avec les maîtres de stage ;
- à **adopter un langage oral soutenu** et à **traiter, avec les marques de respect qui conviennent à chacun, les élèves qui vous sont confiés, les professeurs et les autorités des établissements qui vous accueillent** ;

- à **soigner toute communication écrite** (mail ou sms) avec vos maîtres de stage. Veillez à adopter un langage soutenu, sans faute d'orthographe et à utiliser les formules de politesse.
- à adopter une **tenue vestimentaire décente** qui vous distingue des élèves ;
- à **faire part à qui de droit des problèmes que vous ne pouvez résoudre seuls**, sans attendre qu'ils s'aggravent ;
- à **faire preuve de toute la modestie** requise de la part d'un débutant qui manque encore forcément de compétences pédagogiques.
- à **remercier vos maîtres de stage et la Direction** de l'établissement qui vous ont accueillis.

Le non-respect de vos obligations de stagiaire, des prescriptions signifiées dans la convention de stage et l'usage de faux en écriture (par rapport au nombre d'heures recensées ou au rapport de stage) sera suivie de très lourdes conséquences allant jusqu'au refus.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : AIP3 Intitulé complet de l'UE : Activités d'intégration professionnelle n°3		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Ateliers de formation professionnelle			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 60h (60h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Les ateliers de formation professionnelle ont pour finalité d'ancrer les contenus théoriques dans des situations pratiques. Des exercices et des mises en situations diverses, organisées en collaboration et co-animées par les enseignants permettront aux étudiants de mettre en œuvre leurs apprentissages dans des pratiques professionnelles en laboratoire et en termes de préparation aux stages en situation professionnelle sur le terrain.

Concrètement, les AFP du bloc 3 organisent notamment les activités suivantes :

- un accompagnement dans la préparation de ses différents stages;
- des rencontres avec des acteurs de terrain qui témoigneront d'un aspect particulier de leur métier ou qui partageront leurs expériences des débuts dans le métier;
- une préparation à la gestion des réunions de parents;
- une information sur les documents pédagogiques et administratifs à tenir à jour dans sa pratique (planification, cahier de matières, ...);
- des activités de pratiques réflexives en lien avec les stages et des problématiques professionnelles;
- une préparation à l'enseignement spécialisé en situation (immersion accompagnée dans un établissement d'enseignement spécialisé).

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Au terme des AFP, les étudiants seront capables de proposer des dispositifs d'enseignement/apprentissage

- qui tiennent compte des prescrits légaux de la CFWB,
- intègrent les apports des cours théoriques pédagogiques et didactiques,
- nécessitent qu'ils collaborent entre pairs,
- nécessitent qu'ils utilisent avec créativité tous les outils et supports mis à leur disposition durant leur formation,
- nécessitent qu'ils effectuent des recherches en toute autonomie.

Les AFP prévoient aussi des moments d'analyse des pratiques (collectivement ou individuellement), ceux-ci leur permettant de faire évoluer leur identité professionnelle (en ce compris l'efficacité de leurs pratiques d'enseignement).

Plus précisément, les acquis d'apprentissage spécifiques visés par les AFP sont les suivants :

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster voire transformer ses pratiques.
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décret, socles de compétences, programmes, référentiels) pour construire une action réfléchie.
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des apprenants.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Les Socles de Compétences édités par la FWB.
- Les différents programmes du cours de français (pour le 1e, 2e et 3e degrés) édités par la FWB.
- le Cadre européen commun de référence pour les langues.
- Les publications du CAF (Tihange)
- Des manuels scolaires utilisés dans l'enseignement secondaire de la FWB.
- Des manuels et ressources spécifiques à l'enseignement du FLE.
- Les prescrits relatifs à l'enseignement spécialisé

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Ateliers de formation professionnelle	15				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

La cote des AFP est établie sur la base des travaux réclamés dans le cadre des AFP et sur la base d'une décision collégiale attribuée par les différents professeurs de didactique et de pédagogie qui co-animent ces ateliers. Les différents travaux réalisés et évalués par les différents intervenants ne sont pas améliorables.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : UE TFE	
	Intitulé complet de l'UE : Unité d'enseignement relative au Travail de fin d'études	
ECTS : 15	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 3 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Carine Latour (carine.latour@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Travail de fin d'études](#)
- [Initiation à la recherche en éducation](#)
- [Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement](#) (partie « Médias »)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

Les deux compétences prioritairement mobilisées par cette unité d'enseignement sont :

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est notamment capable de :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Faire valoir et promouvoir son travail à travers la production de supports multimédias pertinents.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : évaluation entièrement intégrée (réussite dès 10/20 pour l'UE)

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE TFE			
		Intitulé complet de l'UE : Travail de fin d'études			
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Travail de fin d'études				
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
Nombre d'heures : (variable)					

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Le TFE est un travail original qui présente une problématique liée à la profession, articulée autour d'une synthèse théorique critique et étayée par une recherche sur le terrain puis donnant lieu à une réflexion circonstanciée.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Le TFE a pour objectifs essentiels d'amener l'étudiant à :

- se questionner sur sa pratique professionnelle et développer une idée personnelle ;
- adopter une démarche de recherche en respectant au mieux l'esprit scientifique, en recourant à une forme d'expérimentation et aux sources premières de la documentation ;
- exploiter rationnellement des documents variés et pertinents en faisant preuve d'esprit critique ;
- structurer et synthétiser un ensemble d'observations et de réflexions ;
- exprimer ses idées dans un style clair et précis ;
- adopter une démarche efficiente de communication via l'usage de supports médiatiques adéquats.

Le TFE témoigne donc de l'esprit de recherche, d'analyse et de synthèse de l'étudiant, mais aussi de son engagement dans la profession.

Pour le mener à bien, l'étudiant sera amené à :

- choisir un sujet bien cerné ;
- explorer ce qui existe sur ce sujet à travers des lectures ou des entretiens ;
- rédiger un compte-rendu critique de ses lectures ;
- recueillir des données sur le terrain qui permettront de confirmer ou infirmer les hypothèses relevées dans la partie théorique ;
- analyser et interpréter les données recueillies afin de formuler une conclusion ;
- rédiger un travail soigné et structuré qui respecte les conventions du genre ;
- présenter oralement son travail de recherche et ses conclusions ;
- exploiter les outils et médias appropriés afin de pouvoir développer, communiquer et défendre son travail de la manière la plus pertinente possible.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (« Guide TFE »)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les principales sources bibliographiques sont :

- Bochon, A. (2010). *Réussir son travail de fin d'étude. Le T.F.E. en 101 points : Guide pratique de l'étudiant*. Bruxelles : De Boeck, 113 p.
- *Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (07-11-2013 ; M.B. 18-12-2013), mis à jour le 15-06-2016*, Ministère de la Communauté française, Bruxelles.
- Derome, R. et al. (1998). *Guide de présentation des travaux et bibliographies*. Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'université de Québec à Montréal : <http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/Guide/index.html>

- Englebert, A. (2010). *Guide pour la présentation des travaux écrits. Langues et littératures françaises et romanes* (72 p.). Consulté le 22 avril 2011, disponible sur le site de l'Université Libre de Bruxelles : http://www.ulb.ac.be/philo/romanes/etudes/documents_commun/guide.pdf
- Gingras, F. (2010). *Guide de rédaction des travaux universitaires* (mis à jour par P. Milot et M. Pinasar, 39 p.). Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'université d'Ottawa : <http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/guide-fr.html>
- Kleeman-Rochas, C., Farina, G., Fernandez, M. & Michel, M. (2010). *Comment écrire un rapport en français ? Ou comment écrire un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours ?* (pp. 7-63, 83-90). Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'Institut universitaire européen de Florence : http://www.unioviado.es/ecrire/g_qui.htm
- Ménard, F. (2004). *Guide de présentation d'un travail écrit* (8 p.). Consulté le 05 janvier 2011, disponible sur le site de l'université de Montréal : <http://www.fep.umontreal.ca/etudes/guidepresentation.pdf>
- Thirion, P. (2008, 22 septembre). *Liste bibliographique APA*. Consulté le 22 avril 2011, disponible sur le site de la bibliothèque des sciences de la vie de l'Université de Liège : <http://www.udfapse.lib.ulg.ac.be/P035/>
- Université de Genève (s.d.). *Comment rédiger un travail écrit ? Règles et méthodes à observer lors de la rédaction d'un travail écrit*. Consulté le 10 février 2010, disponible sur le site de l'Université de Genève : <http://www.unige.ch/lettres/meslo/arabe/methodologie/methodologie.pdf>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (construction, rédaction et défense du Travail de fin d'études) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les consignes, attentes, échéances et éléments de cadre légal à prendre en compte pour l'élaboration, la rédaction, la transmission et la défense du Travail de fin d'études sont intégralement repris dans le fascicule « Guide TFE » (Haute École Charlemagne) diffusé aux étudiants et disponible sur le site internet www.hech.be.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE TFE Intitulé complet de l'UE : Travail de fin d'études		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Initiation à la recherche en éducation			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 15h (13,5h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Présentation générale d'un T.F.E. et de ses exigences ;
- Sensibilisation à la recherche en éducation et à ses diverses composantes (question de recherche, hypothèse de travail, ...)
- Rappel des normes bibliographiques ;
- Discussion autour de la recherche d'une méthodologie d'objectivation des données ;
- Ouverture sur des aspects à traiter dans le cadre de la discussion réflexive.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Accompagner l'étudiant dans sa réflexion personnelle ;
- Accompagner l'étudiant dans ses démarches administratives en attirant son attention sur des étapes essentielles ;
- Soutenir par un éclairage théorique de certains concepts (ex : variables, plan expérimental, ...) la démarche lui permettant d'entreprendre une recherche en éducation tout en se questionnant sur sa pratique professionnelle ;
- Favoriser les échanges d'idées et de pratiques : favoriser un esprit critique constructif et une distanciation par rapport à son propre projet.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Guide TFE, en ce compris la grille d'évaluation du travail de fin d'études)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

BOCHON, A. (2010). *Réussir son travail de fin d'étude. Le T.F.E. en 101 points : guide pratique de l'étudiant*. De Boeck : Bruxelles.

QUIVY, R. & VAN CAMPENHOUDT, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (travail collaboratif / réflexif en petits groupes) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La participation aux modules « IRE » est donc requise. Le critère sanctionnant s'établira sur une base présentielle.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : UE TFE Intitulé complet de l'UE : Travail de fin d'études		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement (partie « Médias »)			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Annuel (Q1 + Q2)
	Nombre d'heures : 30h (24h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

1. Usage pédagogique du TBI (conception de paperboard avec insertion de photos, de son et de vidéos)
2. Analyse sémiologique des messages médiatiques et usage optimal des fonctionnalités de réglage de l'appareil photographique
3. Usage des logiciels utiles pour la réalisation de supports pédagogiques et règles de conception pour une bonne communication du message visuel
4. ~~Conception et réalisation d'un site internet reprenant l'essentiel du contenu sémantique de l'étude du TFE étoffé en termes de supports médiatiques~~

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- ⇒ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- ⇒ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Objectifs pédagogiques :

- *Apprendre en regardant un support médiatique* : étude sémantique du langage de l'image, critique ergonomique d'une page web, analyse critique du traitement de l'information.
- *Maîtriser de façon efficace les supports médiatiques* : percevoir les possibilités, les avantages et les inconvénients liés aux différents supports utilisés pour lire et diffuser le média ; utiliser le média de la manière la plus appropriée aux regards du contenu pédagogique.
- *Utiliser les médias numériques pour produire* : concevoir et réaliser des paperboard pour le TBI, réaliser une capsule pédagogique en maîtrisant le langage cinématographique (du synopsis à la réalisation), gérer un montage sonore (de l'importation à l'exportation) en vue de l'utiliser comme support d'apprentissage, concevoir des publications assistées par l'ordinateur, ~~créer un site web ayant pour thème le contenu du TFE en y intégrant des fichiers multimédia.~~

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (PowerPoint)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- « Les médias, déclencheurs d'activités de recherche et de production » : Etienne Van Cruyssen, Édition CEM.
« La pratique de la photographie » : John Hedgecoe, Édition Larousse.
« Guide du montage vidéo » : Sylviane Dadard, Édition Marabout.
« Prises de vues, décrypter la photo d'actu » : David Groison et Pierangélique Schouler, Édition Acte Sud.
« Compétence Micro » : www.compencemicro.com.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'une évaluation intégrée. La note finale attribuée à l'unité « TFE », intégrant l'évaluation du travail écrit, de la défense orale, mais aussi de l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage *Médias* et *IRE* – chacun des aspects devant être presté ! – sanctionnera de façon indivisible l'ensemble des 15 crédits.

~~En cas d'échec au TFE, l'étudiant(e) est tenu(e) d'actualiser / de (re)créer son site internet supervisé dans le cadre de l'AA Médias, le report de la valorisation du travail n'étant pas envisagé d'une session à l'autre, ni (le cas échéant) d'une année académique à l'autre.~~

Par ailleurs, l'investissement à fournir durant l'année dans les dispositifs d'apprentissage relatifs à l'activité Médias est obligatoire, au moins lors d'une année académique, pour pouvoir **présenter le projet final (site internet) et donc** valider les attentes propres à cette AA, co-déterminante dans la validation globale des 15 crédits associés à l'UE.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

~~Afin de pouvoir s'éclairer sur son degré d'acquisition des compétences requises dans l'axe « Médias », l'étudiant(e) peut systématiquement solliciter un feedback sur la qualité de son travail, lors de la rencontre professeurs-étudiants, directement auprès du formateur. Particulièrement si l'unité n'est pas créditée à l'issue de la session, l'étudiant(e) doit donc prendre l'initiative de contacter le(s) professeur(s) concerné(s) afin de permettre, par le biais de nouvelles consignes, une évolution de l'évaluation. Dans le cas où l'étudiant(e) n'aurait pas déposé, dans les délais prescrits, le lien de son site à l'adresse < www.rivageois-multimedia.be/tfe >, il/elle sera qualifiée d'*Absent(e)* pour la production de son projet final (= modalité « Médias » de l'UE). En outre, le bilan des travaux pratiques (TP) réalisés durant les deux quadrimestres, dans le cadre du module de formation, sera uniquement valorisé dans le cas où l'étudiant(e) réalise son site internet. L'investissement total effectivement fourni en « Médias » sera intégré à l'évaluation finale de l'UE, à hauteur de 15 % de la note globale relative cette l'Unité d'enseignement TFE.~~

⇒ *Le report des notes obtenues pour le TA sera autorisé d'une session à une autre. Le bilan des travaux pratiques (TP) réalisés dans le cadre du module de formation jusqu'aux mesures de confinement, constituera l'unique évaluation pour le cours de Médias à hauteur des 15% prévus de la note globale relative à cette Unité d'enseignement TFE. En ce qui concerne le projet initialement prévu relatif à la conception d'un site internet (visant à illustrer en termes de contenus multimédia les recherches menées dans le cadre du TFE), les étudiants qui le souhaitent, sont invités à poursuivre l'élaboration de ce projet pour leur défense orale ou en complément d'information à leur travail écrit ; mais cet aspect ne sera pas spécifiquement évalué.*

L'appréciation des travaux pratiques (TP), quant à elle, est incluse dans la validation globale du module « Médias » au prorata de la prestation effective, et de l'investissement personnel de l'étudiant(e) au sein de son équipe. Le bilan de ces TP n'est pas améliorable entre les deux sessions d'examens. ~~En seconde session, pour l'axe « Médias », seule sera prise en considération l'évaluation obtenue pour le site.~~ En cas d'absence dûment justifiée, au cours de l'année académique, l'étudiant(e) peut, si elle/il le désire, rattraper de façon autonome (dans les 10 jours qui suivent la date de dépôt des travaux), le TP pour lequel il est excusé. La période de ces travaux pratiques est communiquée dès le début de l'année afin que les étudiant(e)s puissent s'organiser.

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : FD5	
	Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°5	
ECTS : 10	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 2 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	Période : Quadrimestre 1	Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes : <i>Anne Pottier (anne.pottier@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Français \(partim 5\)](#)
- [Français langue étrangère et français langue seconde \(partim 5\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et pratiques
- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, manuels de fies, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les apprenants au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes des champs disciplinaires
- Mettre en œuvre les dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes, référentiels de niveaux en rapport avec le CECR) pour construire une action réfléchie
- Maîtriser la matière vue au cours afin de mettre en place un transfert de compétences adapté au public-cible
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- Faire participer les apprenants comme groupes et individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des apprenants
- Construire une séquence didactique cohérente ayant l'album comme support
- Saisir les enjeux liés à une littérature transmédia, crossmédia (définitions des concepts, apports pour la pratique enseignante, évaluation des bénéfices)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 5)	65			100 %						100 %
Français langue étrangère et seconde (partim 5)	35			100 %						100 %

Autres (à préciser) :

...

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage. Il est à souligner qu'un échec (moins de 10/20) dans l'une des parties de l'activité d'apprentissage entraîne l'échec de l'ensemble de cette activité pour l'UE FD5.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD5 Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°5		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français – partim 5			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
	Nombre d'heures : 100h (80h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Trois parties composent l'activité d'apprentissage Français (partim 5) :

Partie 1 : Le cours portera sur l'étude approfondie et critique des principaux genres regroupés par le programme sous l'intitulé "récits de vie", à savoir: autobiographie, journal intime et biographie. Il sera consacré à la définition desdits genres et à l'élaboration d'une grille de lecture transférable au niveau du cycle inférieur du secondaire. L'étude des récits "intimes" sera également l'occasion de poser la question du réel et de ses représentations littéraires et artistiques (mimésis). Autrement dit, en abordant "l'écriture de soi", c'est aussi la question des limites entre le factuel et le fictionnel que nous discuterons.

Partie 2 : présentation des grands principes de la grammaire de texte et démonstration de son utilité pour mieux comprendre les productions écrites. Grâce à l'utilisation de cette grammaire, les étudiants pourront dégager le contenu d'un texte, suivre le fil conducteur et l'intention de l'auteur et mieux maîtriser l'écriture. Le contenu théorique de même que les applications pratiques, le réinvestissement des connaissances apprises seront mis à profit pour optimiser les développements effectués par les étudiants.

Partie 3 : Cette partie du cours de français est centrée sur la littérature de jeunesse, en continuité avec les contenus développés tout au long des blocs 1 et 2. Deux chapitres seront abordés :

- L'album pour adolescents
- Les notions de cross-média et de transmédia au sein des productions culturelles pour les adolescents.

L'album : L'étudiant sera amené à découvrir, lire et analyser des albums « pour » adolescents. Le cours étudiera les spécificités éditoriales, le rapport texte et image, les thématiques développées et proposera des exploitations didactiques.

La littérature transmédia et cross-média : Grâce à l'analyse d'œuvres se déployant sur plusieurs supports média, l'étudiant découvrira ces concepts dans leur pluralité et leur complexité, comme carrefour des pratiques de consommation culturelle des adolescents et probables supports didactiques. Nous en évaluerons les enjeux et la pertinence.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant sera capable:

- de faire des liens entre les parties historique et théorique du cours ainsi et des titres emblématiques du genre abordé en classe dans le cadre de cercles de lecture ;
- de développer une réflexion critique sur l'intitulé des genres et de leurs limites ;
- de développer une réflexion didactique quant à l'appréhension en classe des genres visés ;
- d'identifier, analyser et exploiter le genre théâtral à partir d'éléments théoriques, de différents extraits représentatifs du théâtre et de différentes lectures ;
- d'exercer son jugement et mettre à jour une réflexion critique sur les éléments abordés en classe ;
- de réinvestir les connaissances acquises et de transcender les méthodes utilisées lors de leurs pratiques en stage ;
- de comprendre, analyser et pouvoir expliquer le fonctionnement de la grammaire textuelle, l'utiliser à bon escient pour lui-même et ses futurs élèves ;
- de mener une réflexion en comparant cette grammaire aux autres existant en français ;
- de produire des exercices, des documents, ... en prenant la grammaire textuelle en compte ;

- d'analyser un album iconotextuel (texte et image) et d'en évaluer toutes les spécificités et les richesses pour le public cible que sont les adolescents ;
- de construire une séquence didactique autour d'un album en ciblant différentes compétences inhérentes à l'enseignement du français ;
- de comprendre et cerner les enjeux et les intérêts liés à la littérature dite « transmédiatique » et/ou « crossmédiatique » au sein de l'univers adolescent.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Bibliographie sélective :

CHERTON (Justin), dir., 36 activités de français, Frameries, Centre Technique et Pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française, 1999.

DEGAINE (André), Histoire du théâtre dessinée de la préhistoire à nos jours, tous les temps et tous les pays, Saint Genouph, NIZET, 1992.

DENYER (Monique), ROSIER (Laurence) et THYRION (Francine), Langue - Référentiel - Français 3e -6e secondaire, Bruxelles, De Boeck, "Parcours et références", 2003.

DUMORTIER (Jean-Louis), Grammaire française et pratiques de l'écrit, notes de cours, ULg, Langues et Littératures françaises et romanes, BAC I, 2007-2008.

DUPONT (Didier), FAUVAUX (Thierry) et Ghenet (Michèle), La Dynamique de l'information, De Boeck-Duculot, 2001.

JULAUD (Jean-Joseph), La littérature française pour les nuls, Paris, First Editions, 2005

RAVAL (Laurent) et LEGUAY (Thierry), 500 jeux avec les mots, Paris, Larousse, 2004.

Théâtre et enseignement du français, 1050, Bruxelles, Fédération Internationale des Professeurs de Français, 1999

Lectures – pistes :

- Anouilh Jean, Antigone
- Beaumarchais Pierre, Le Mariage de Figaro
- Beckett Samuel, En attendant Godot
- Benacquista Tonino, Saga
- Diderot Denis, Paradoxe sur le comédien
- Ionesco Eugène, La cantatrice chauve
- Molière, L'Avare
- Nothomb Amélie, Les combustibles
- Racine Jean, Andromaque
- Sartre Jean-Paul, Les mains sales

+ Bibliographie diffusée au cours pour la « Littérature de jeunesse ».

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français (partim 5)	65			100 %						100 %

Autres (à préciser) :

...

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Il est à souligner que chaque partie du cours de français doit être réussie avec minimum 50% des points pour que le cours de français soit considéré comme réussi.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD5	 WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT	
		Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°5		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français langue étrangère et français langue seconde – partim 5			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures : 50h (40h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- Les activités ludiques en classe de fles : avantages, inconvénients, principes didactiques, expériences à vivre et dispositif ludique à construire conformément au public-cible.
- La notion d'erreur en classe de fles : rôle de l'erreur dans le processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ; simulations visant à relativiser la notion d'erreur ; pistes pour le traitement des erreurs en fles.
- Le cinéma en classe de fles : le film – un extrait ou en entier – envisagé comme support didactique dans un processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère : intérêts et pistes d'exploitation.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Transposer les différents principes méthodologiques vus et/ou vécus au cours dans les préparations de leçons et dans le cadre des stages en fles.
- Concevoir des dispositifs ludiques pertinents au service de l'enseignement / apprentissage du fles.
- Utiliser le support cinématographique comme outil d'enseignement/apprentissage de la langue et de la culture cibles.
- Relativiser la notion d'erreur et s'en servir pour concevoir un dispositif d'enseignement/apprentissage de la langue-cible pertinent.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (extraits de films francophones)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir bibliographie et sitographie distribuées au début du bloc 1 et à la fin de chaque chapitre du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français langue étrangère et seconde (partim 5)	35			100 %						100 %

Autres (à préciser) :

...

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La maîtrise de la langue fait partie de l'évaluation.

Unité d'Enseignement :	Acronyme / Numéro de l'UE : FD6	
	Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°6	
ECTS : 5	Coefficient de pondération de l'UE dans l'ensemble de la formation : 1 / 36	
<input type="checkbox"/> Optionnel	Période : Quadrimestre 2	Niveau du cycle : 1
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire		Cadre européen de certification : niveau 6
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :		
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Corequis : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		
Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE, responsable du regroupement des cotes :		
<i>Martine Muselle (martine.muselle@hech.be)</i>		

STRUCTURE DE L'UE

L'UE se compose des activités d'apprentissage suivantes :

- [Français \(partim 6\)](#)
- [Français langue étrangère et français langue seconde \(partim 6\)](#)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Acquis d'apprentissage de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et pratiques.
- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, manuels de fies, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les apprenants au monde.
- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes des champs disciplinaires.
- Mettre en œuvre les dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes, référentiels de niveaux en rapport avec le CECR) pour construire une action réfléchie.
- Maîtriser la matière vue au cours afin de mettre en place un transfert de compétences adapté au public-cible.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les apprenants comme groupes et individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des apprenants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français - partim 6	65					100 %			100 %	
Français langue étrangère et seconde - partim 6	35						100 %			100 %

Autres (à préciser) :

...

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Les **critères de réussite de l'UE** sont les suivants : Une note minimale de 10/20 pour chaque activité d'apprentissage. Il est à souligner qu'un échec (moins de 10/20) dans l'une des parties de l'activité d'apprentissage entraîne l'échec de l'ensemble de cette activité pour l'UE FD6.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD6		
		Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°6		
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français (partim 6)			
	Langue d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures : 50h (40h)				

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Cette activité d'apprentissage (Français partim 6) sera composée de deux parties :

Partie 1 : Le cours offrira l'occasion d'élaborer en classe, sous la direction des enseignantes (Audin C. et Centi V.) et une leçon intégrée interrogeant la frontière entre fait et fiction. Dans ce cadre, des notions telles que "récit de vie", "pacte de lecture", "vraisemblance", "illusion référentielle", "simulacre", "autofiction", "feintise ludique", "alter ego", "écriture fragmentaire" et "psycho-géographie" seront réinvesties de façon critique afin de permettre aux futurs AESI-français de se positionner en phase avec la production littéraire et la société contemporaines. Une réflexion sur les enjeux d'une prise de parole intime/réflexive s'articulera autour de la nécessaire délicatesse à mettre en œuvre dès lors qu'on s'adresse à un public adolescent. Suivant les préceptes et précautions didactiques de Ph. Lejeune, les étudiants devront concevoir à l'intérieur de cette leçon des ateliers d'écriture en "je" où la question de l'identité narrative se posera moins en termes de fidélité au réel que de jeu littéraire. Outre l'installation d'ateliers d'écriture, la leçon permettra également la pratique d'un cercle de lecture autour d'un "récit de vie" pour ado. Enfin, l'usage de supports imagés (relevant de la peinture, de la photographie contemporaine, du cinéma, de jeu vidéo, de l'expérience d'une visite d'un musée, d'une BD, d'un roman graphique, etc.), l'exploitation d'un album pour adolescents et de techniques transmédia et/ou cross-média constitueront une contrainte opérationnelle. Lors de l'examen oral, l'étudiant présentera ses choix didactiques, lesquels auront été préalablement discutés avec l'ensemble de la classe à l'occasion de séances de travail obligatoires.

Partie 2 : Après avoir retracé l'histoire du théâtre, les étudiants travailleront de manière inductive. Ils dégageront les caractéristiques propres à ce genre littéraire et en feront émerger une définition. Ils exploiteront les pistes méthodologiques proposées pour réinvestir leurs connaissances au profit de leurs futurs élèves. Ils élaboreront un travail dont les modalités pratiques seront définies lors du cours de français. Ils liront plusieurs œuvres théâtrales et essais ayant pour objet le théâtre et procéderont à l'analyse selon des modalités précises.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

L'étudiant sera capable:

- de faire des liens entre les parties historique et théorique du cours et des titres emblématiques du genre abordé en classe dans le cadre de cercles de lecture ;
- de développer une réflexion critique sur l'évolution de la définition "du" genre policier ;
- de développer une réflexion didactique quant à l'appréhension en classe des genres visés ;
- de comprendre, analyser et pouvoir expliquer le fonctionnement de la grammaire textuelle, l'utiliser à bon escient pour lui-même et ses futurs élèves ;
- de mener une réflexion en comparant cette grammaire aux autres existant en français ;
- de produire des exercices, des documents,... en prenant la grammaire textuelle en compte ;
- d'identifier, analyser et exploiter le genre théâtral à partir d'éléments théoriques, de différents extraits représentatifs du théâtre et de lectures ;
- d'exercer son jugement et mettre à jour une réflexion critique sur les éléments abordés en classe ;
- de réinvestir les connaissances acquises et de transcender les méthodes utilisées lors de leurs pratiques en stage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

DENYER (Monique), ROSIER (Laurence) et THYRION (Francine), Langue - Référentiel - Français 3e -6e secondaire, Bruxelles, De Boeck, "Parcours et références", 2003.
DUMORTIER (Jean-Louis), Grammaire française et pratiques de l'écrit, notes de cours, ULg, Langues et Littératures françaises et romanes, BAC I, 2007-2008.
DUPONT (Didier), FAUVAUX (Thierry) et Ghenet (Michèle), La Dynamique de l'information, De Boeck-Duculot, 2001.
DEGAINE (André), Histoire du théâtre dessinée de la préhistoire à nos jours, tous les temps et tous les pays, Saint Genouph, NIZET, 1992.
JULAUD (Jean-Joseph), La littérature française pour les nuls, Paris, First Editions, 2005.
RAVAL (Laurent) et LEGUAY (Thierry), 500 jeux avec les mots, Paris, Larousse, 2004.
Théâtre et Enseignement du français, 1050, Bruxelles, Fédération Internationale des Professeurs de Français, 1999.

Lectures – pistes :

- ANOUILH Jean, Antigone
- BEAUMARCHAIS Pierre, Le Mariage de Figaro
- BECKETT Samuël, En attendant Godot
- BENACQUISTA Tonino, Saga
- DIDEROT Denis, Paradoxe sur le comédien
- IONESCO Eugène, La cantatrice chauve
- MOLIERE, L'Avare
- NOTHOMB Amélie, Les Combustibles
- RACINE Jean, Andromaque
- SARTRE Jean-Paul, Les mains sales

Pour chacune des parties qui composent l'activité (Français, partim 6), une bibliographie /sitographie et un programme de lecture seront mis à la disposition de l'étudiant en début de formation.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français - partim 6	65					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

- ⇒ Mise en place de travaux en remplacement des épreuves orales présentiels : Différents travaux à rendre en fonction des divers cours de français (voir consignes diffusées par les titulaires).

Vu les circonstances présentes, il n'y aura pas d'évaluation de TJ, contrairement aux indications du dispositif initialement envisagé.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Il est à souligner qu'un échec (moins de 10/20) dans l'une des parties de l'activité d'apprentissage entraîne l'échec de l'ensemble de cette activité pour l'UE FD6.

	Unité d'Enseignement :	Acronyme / numéro de l'UE : FD6	
		Intitulé complet de l'UE : Formation disciplinaire (y compris la didactique) n°6	
	Intitulé de l'activité d'apprentissage : Français langue étrangère et français langue seconde – partim 6		
	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 2	
Nombre d'heures : 25h (20h)			

CONTENU DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

- La lecture-plaisir ou comment amener un public peu lettré, voire analphabète, vers d'autres types de lecture que celles qui relèvent d'un non-choix : réflexions théoriques et activités pratiques à vivre et à commenter en classe (éventuellement à transposer dans les futures classes).
- Les préjugés, clichés et stéréotypes : réflexions théoriques et activités pratiques à vivre et à critiquer en classe (éventuellement à transposer dans les futures classes).
- Analyse et correction critique de dispositifs d'apprentissage conçus par les étudiants du bloc 2.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES / OBJECTIFS

- Amener un public peu scolarisé vers la lecture-plaisir à travers des démarches adaptées et pertinentes.
- Transférer ces propositions d'activités à d'autres publics (avec d'autres supports qui relèvent également de la lecture-plaisir).
- Se décentrer par rapport à ses propres représentations (clichés, préjugés, stéréotypes).
- Se servir des préjugés, stéréotypes, clichés des apprenants comme support d'apprentissage de la langue et de la culture cibles d'une part et comme outil au service d'un mieux vivre au sein d'une classe multiculturelle d'autre part (en amenant les apprenants à les verbaliser et à les dépasser).
- Mettre ses compétences d'étudiant de fin de cursus au service des autres étudiants suivant la même formation.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Traces écrites d'exposés oraux)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir bibliographie et sitographie distribuées au début du bloc 1 et à la fin de chaque chapitre.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage concernée	Pondération de l'activité au sein de l'UE, en %	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Français langue étrangère et seconde - partim 6	35						100 %			100 %

Autres (à préciser) :

...

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La maîtrise de la langue fait partie de l'évaluation.